



MARIO LEMIEUX
ET SIDNEY CROSBY

LA PRESSE

LA PRESSE AU REPÊCHAGE DE LA LNH

➤ **SURPRISE ! LE PREMIER CHOIX DU CANADIEN EST UN GARDIEN**

SPORTS PAGE 1

➤ **LA VENUE DE CAREY PRICE : AUCUN LIEN AVEC THÉODORE**

UNE ANALYSE DE MATHIAS BRUNET
SPORTS PAGE 2

➤ **JOUR 1 DE L'ÈRE CROSBY À PITTSBURGH**

SPORTS PAGE 3

**TRAVERSÉE
DU LAC SAINT-JEAN
ENCORE STOYCHEV**
SPORTS PAGE 4

**60 ANS APRÈS
HIROSHIMA**
TÉMOIGNAGES
DE SURVIVANTS
PLUS PAGE 1



**VENTE
À DOMICILE**
UN REVENU
D'APPOINT ?
À VOS AFFAIRES
PAGE 1

Le présumé cerveau des attentats de Londres du 7 juillet sous les verrous

LE SUSPECT ÉPINGLÉ EN ZAMBIE SERA EXTRADÉ

NATHAËLLE MORISSETTE

Les nombreuses arrestations réalisées à la suite des attentats des 7 et 21 juillet à Londres donnent main-

tenant lieu à des guerres judiciaires. Les États-Unis souhaitent mettre la main au collet d'un homme soupçonné d'avoir participé aux événements tragiques du 7 juillet, qui ont

fait 56 morts. Un des présumés auteurs des attentats ratés du 21 juillet, arrêté à Rome, pourrait s'opposer à son extradition vers la Grande-Bretagne.

Dans le premier cas, Washington aurait dans sa mire Haroon Aswat, un Britannique détenu en Zambie.

➤ Voir **LONDRES** en page A6

Mondiaux de natation Reimer crée d'autres remous



PHOTO WOLFGANG RATTAY, Reuters ©

La Canadienne Brittany Reimer, 17 ans, a enlevé une deuxième médaille, celle-là d'argent, au 800 m libre, hier soir au parc Jean-Drapeau. Seule l'Américaine Kate Ziegler (notre photo) a devancé la nageuse de Surrey, en Colombie-Britannique. Reimer avait déjà en poche une médaille de bronze, remportée au 1500 m libre. Nos informations en page 7 du cahier Sports.

Un nébuleux délit de fuite secoue Saint-Donat

HUGO MEUNIER

Pendant que les policiers se font aîtres de commentaires sur la collision et le délit de fuite qui ont coûté la vie à une jeune femme de Saint-Donat dans la nuit de jeudi à vendredi, des citoyens rencontrés hier, dont la mère du fuyard, rejettent l'hypothèse du meurtre.

Il s'estimait d'emblée que le présumé face-à-face entre le véhicule de la victime, Karine Legault, et celui de son ex-conjoint était purement accidentel. La collision s'est produite sur la route 125, un peu au nord de la petite municipalité de Lanaudière.

La victime de 25 ans a été éjectée de sa Nissan Pathfinder et serait morte sur le coup. Après l'impact, le jeune homme de 27 ans aurait couru jusqu'à sa résidence, à un jet de pierre des lieux du drame, et se serait endormi. Au matin, des traces sur le sol ont facilement conduit les policiers devant sa porte.

Les liens étroits qui unissaient les personnes impliquées ont donné naissance à diverses hypothèses, y compris celle du meurtre déguisé en accident à la suite d'une rupture amoureuse. Une version vite balayée par plusieurs, à commencer par la mère du principal intéressé.

Rencontrée sur la terrasse de son restaurant à Saint-Donat, Claire Moreau jure sur la tête de ses deux petites-filles, aujourd'hui orphelines de mère, que son fils est innocent. Elle soutient qu'une agente de la SQ l'a appelée dans la nuit de vendredi pour lui annoncer que la thèse du meurtre était écartée au profit de celle d'un double accident.

➤ Voir **DRAME** en page A6

La marque de commerce « USA » en crise



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Jeune gourou du marketing, le Britannique Simon Anholt voit les pays comme des marques de commerce. Champion du branding national, un concept ré-

À la veille de publier son palmarès sur l'image nationale des pays, un gourou du marketing s'interroge sur la perception du monde à l'égard des États-Unis

cent, il conseille plusieurs pays sur leur image, de la Grande-Bretagne à la Croatie en passant par la Mongolie.

Demain, Anholt publiera son deuxième palmarès des « marques nationales ». Comment se porte la « marque » USA par rapport à la marque Canada, à celle de la France ou à celle de la Suède, qui a fini en tête du premier palmarès ? Anholt

promet des résultats étonnants en ce qui a trait aux États-Unis et au Canada. Préparé avec l'aide d'une maison de sondage internationale, l'index classe 25 pays en fonction de six critères : tourisme, exportations, habitants, gouvernance, culture et patrimoine, investissements et immigration.

➤ Voir **PALMARÈS** en page A6

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Les vacances de la construction se terminent aujourd'hui, heureusement pour la Grande Bibliothèque!

Que dit la **canette** quand elle quitte sa tablette?

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bandes dessinées	AFFAIRES 8
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 11
Feuilleton	AFFAIRES 8
Forum	A 10 et 11
Génies en herbe	ARTS 6
Grille thématique	ARTS 6
Horaire télé	ARTS 2
La presse d'ailleurs	A 8
Loteries	A 9
Monde	A 9
Mots croisés	AFFAIRES 8
Mot mystère	AFFAIRES 11
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 10

Météo
Ensoleillé en matinée, maximum 26, minimum 19, plus de détails en page SPORTS 11



Nikon
3325292A

NIKON D50
- Résolution de 6 mégapixels
- Objectif 18-55 mm inclus
- Système autofocus sur 5 zones
- Flash intégré i-TTL
- Recevez en prime une carte mémoire Lexar 512 Mo et un sac Nikon.
1169⁹⁹\$

NIKON COOLPIX 4600
- 4 mégapixels, zoom optique 3x
- Appareil simple d'utilisation
- Piles et chargeur inclus
299⁹⁹\$

NIKON COOLPIX 7900
- 7,1 mégapixels, zoom optique 3x
- Boîtier de métal, écran ACL 2"
- Piles et chargeur inclus
549⁹⁹\$

L.L.Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal, Québec | www.lozeau.com
Valide jusqu'au 8 août 2005

LA CHASSE À L'HERBE À POUX

RECOURS COLLECTIF DE DEUX MILLIARDS CONTRE MONTRÉAL

PASCALE BRETON

L'information et la sensibilisation sont les seuls outils à la disposition de Montréal pour éradiquer l'herbe à poux. Depuis qu'un recours collectif de deux milliards lui pend au-dessus de la tête, la Ville a abrogé le règlement qui lui permettait d'agir.

Les amendes ont cessé depuis longtemps. Certains arrondissements comme Côte-des-Neiges et Anjou

« Pour les gens qui sont malades, qui n'ont pas d'été, qui s'absentent du travail et ne peuvent dormir, ce n'est pas drôle. »

demandent aux employés municipaux d'arracher eux-mêmes les plants lorsque les plaintes des citoyens sont trop nombreuses. D'autres arrondissements envoient des documents d'information par la poste aux résidents, les invitant à la vigilance. Dans les parcs-nature, un programme d'éradication de

l'herbe à poux existe depuis une quinzaine d'années, de la mi-juillet à la fin septembre.

« L'éradication de l'herbe à poux est laissée aux soins de chaque arrondissement. Comme il n'y a pas de règlement municipal, il n'y a pas vraiment d'amende qui peut être imposée. Nous faisons surtout de la sensibilisation pour l'arrachage manuel », reconnaît une porte-parole de la Ville de Montréal, Stéphanie Jecrois.

Montréal a déjà eu un règlement forçant les propriétaires fonciers à arracher, avant le 1^{er} août de chaque année, l'herbe à poux qui poussait sur leurs terrains. Il a été abrogé en 1996 pour éviter des frais supplémentaires.

Quatre ans plus tôt, une citoyenne de Montréal, Françoise Nadon, a intenté un recours collectif contre 23 anciennes municipalités de l'île de Montréal, alors membres de la défunte Communauté urbaine de Montréal. Elle leur reprochait de

ne pas avoir respecté le règlement sur l'herbe à poux. Tous les plants n'étaient pas arrachés, ce qui rendait malades les personnes allergiques, disait-elle.

Les victimes de l'herbe à poux demandent une compensation globale de deux milliards. Le recours collectif touche 200 000 personnes qui ont vécu à Montréal de 1991 à 1995, ce qui représente une indemnité de 2000 \$ par année, par personne.

À cette époque, même la CUM n'appliquait pas le règlement à la lettre. Des amendes étaient parfois imposées aux propriétaires, mais les employés fermaient les yeux et ne distribuaient pas d'amendes lorsqu'il s'agissait de terrains appartenant aux municipalités, soutient M^{me} Odette Nadon, l'une des deux avocats de la poursuite. « Beaucoup de terrains municipaux étaient remplis d'herbe à poux », affirme-t-elle.

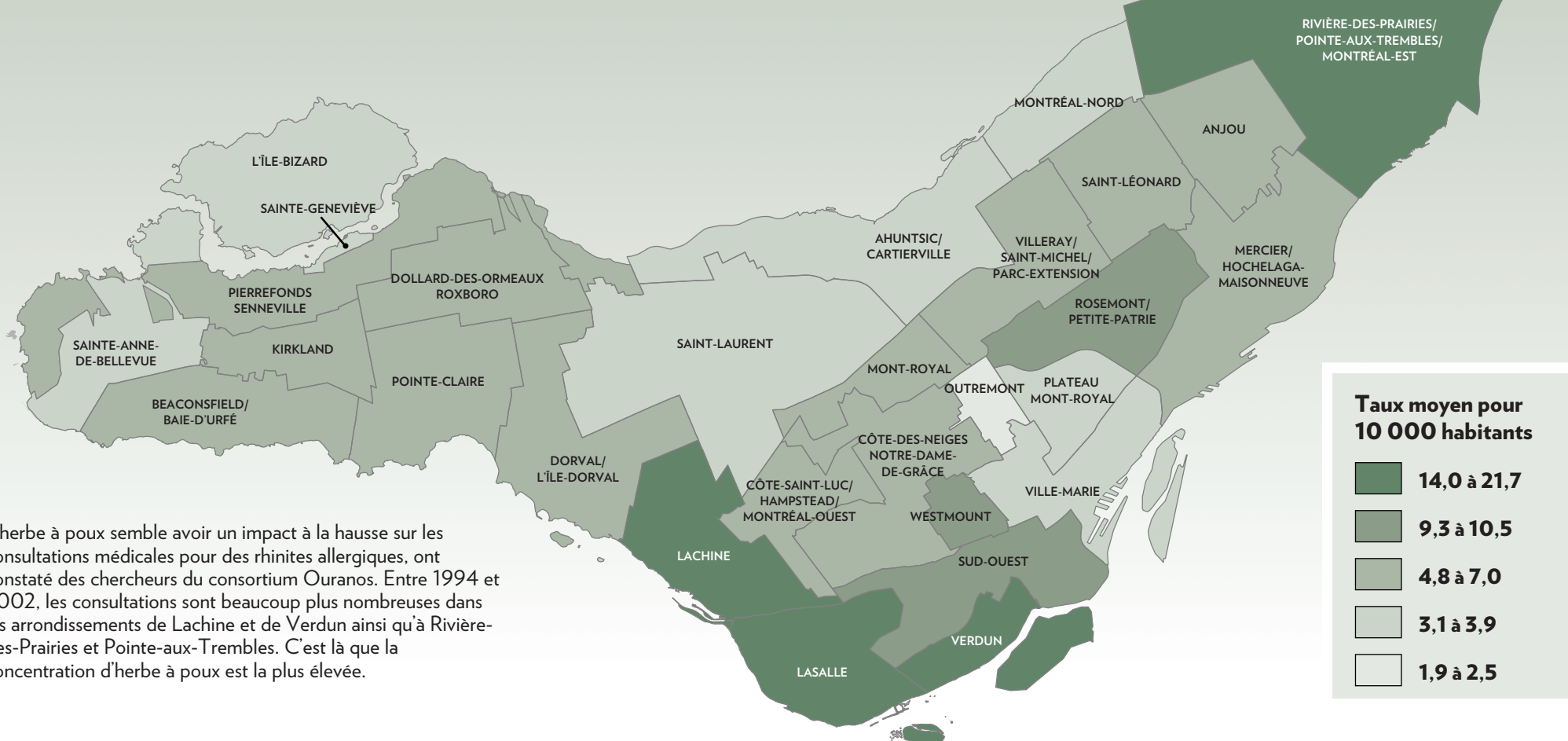
Après plus de 10 ans de procédures, le procès s'ouvrira le 6 septembre. Le recours collectif a été autorisé par un juge en 1994, mais les recours se sont ensuite

multipliés devant les tribunaux, retardant le procès. Au milieu des années 90, Montréal s'était tourné vers les cinq grands propriétaires fonciers — les gouvernements provincial et fédéral, Hydro-Québec, le Canadien National et le Canadien Pacifique — pour les forcer à être solidairement responsables advenant un verdict de culpabilité. À leur tour, ces propriétaires sont allés en cour pour faire invalider le règlement de l'époque, ce que le juge a refusé de faire.

« Pour les gens qui sont malades, qui n'ont pas d'été, qui s'absentent du travail et ne peuvent dormir, ce n'est pas drôle. Ce n'est pas croyable, rien n'est fait. L'an passé, la Ville a donné 125 000 \$ par arrondissement pour les graffitis. Si on en mettait autant pour l'herbe à poux, il n'y aurait plus de problème », lance M^{me} Nadon.

Pour l'heure, personne à la Ville de Montréal ne veut commenter ce dossier litigieux puisque la procédure est toujours en cours. Il s'agit du plus important recours collectif jamais entrepris au Québec.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES DANS L'ÎLE DE MONTRÉAL DE 1994 À 2002



L'herbe à poux semble avoir un impact à la hausse sur les consultations médicales pour des rhinites allergiques, ont constaté des chercheurs du consortium Ouranos. Entre 1994 et 2002, les consultations sont beaucoup plus nombreuses dans les arrondissements de Lachine et de Verdun ainsi qu'à Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles. C'est là que la concentration d'herbe à poux est la plus élevée.

TRAITEMENTS CONTRE L'HERBE À POUX

Cas légers à modérés : antihistaminiques vendus en pharmacie. Amélioration de **30 à 40%**.

Cas modérés à sévères : vaporisateur nasal anti-inflammatoire prescrit par un médecin. Jusqu'à **90%** d'amélioration si utilisé sur une base quotidienne.

Cas sévères : vaccin de désensibilisation. Amélioration de **70 à 80%**, mais inefficace après quelques années.

LES ALLERGIES SAISONNIÈRES

- > **Avril-mai :** éclosion des bourgeons (pollen des arbres).
- > **Juin et début juillet :** graminées (le gazon).
- > **Fin juillet à septembre :** herbe à poux, responsable de 80 % des rhinites allergiques saisonnières.



LA CHASSE À L'HERBE À POUX



CHALEUR & ALLERGIES

DES CHERCHEURS ÉTABLISSENT UN LIEN ENTRE LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES ET LA PRÉSENCE DE L'HERBE À POUX



PASCAL BRETON

Pour un Québécois sur 10, la fin du mois de juillet sonne le retour des yeux larmoyants, du nez qui picote et des éternuements à répétition. La responsable ? L'herbe à poux qui foisonne le long des pistes cyclables, des voies ferrées et dans les grands espaces comme les terrains vagues et les parcs. Sortez vos mouchoirs, la rhinite allergique est à nos portes.

La concentration des particules du pollen de l'herbe à poux augmente depuis quelques années dans la région de Montréal, provoquant une hausse des consultations médicales.

Des chercheurs d'Ouranos, un consortium pour l'avancement des connaissances sur les changements climatiques en Amérique du Nord, viennent d'achever une étude établissant un lien entre la hausse des températures, l'herbe à poux et les conséquences sur la santé des Montréalais.

« On voit une tendance à l'augmentation des consultations médicales pour la rhinite allergique. On constate que ce n'est pas nécessairement aux premiers symptômes que les gens consultent un médecin. C'est souvent dans les quatre jours suivant le pic pollinique qu'il y a le plus de consultations médicales », explique Michelle Garneau,

professeure-chercheuse à l'UQAM et coauteure de l'étude.

L'herbe à poux affectionne particulièrement les terrains vagues, les zones industrielles, les parcs ainsi que les bordures des pistes cyclables et des voies ferrées. À Montréal, la concentration d'ambrosia — communément appelée herbe à poux — est plus élevée dans l'ouest, le centre et l'est de l'île. Les arrondissements de Lachine, LaSalle, Verdun et Rivière-des-Praires-Pointe-aux-Trembles sont particulièrement affectés. En revanche, d'autres arrondissements semblent épargnés. C'est le cas d'Outremont.

Les chercheurs ont consulté les données compilées par la Régie de l'assurance maladie du Québec et les services météorologiques pour les années 1994 à 2002. Les changements climatiques et la hausse des températures ne seraient pas étrangers au phénomène, avancent-ils.

La chaleur et l'humidité contribuent à la prolifération de l'herbe à poux. Les plants poussent davantage et produisent une plus grande quantité de graines qui libèrent leur pollen dans l'air. La saison de l'herbe à poux dure presque deux fois plus longtemps qu'au début

des années 90. De 71 jours en 1994, elle est passée à 126 jours en 2002.

Des régions du nord du Québec qui étaient auparavant épargnées sont maintenant envahies par l'herbe à poux. « Le réchauffement climatique favorise la croissance des plantes et une plus grande concentration du pollen. Un agronome du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a observé en Abitibi-Témiscamingue une présence d'herbe à poux alors qu'on ne soupçonnait même pas de telles colonies dans le nord », explique Élisabeth Masson, de la Table québécoise sur l'herbe à poux.

Avec la chaleur et l'humidité que l'on observe cette année, les experts craignent le pire pour ceux qui souffrent de rhinite allergique. À quelques jours du début de la saison des allergies, les plants ont atteint leur maturité.

« Les gens qui souffrent de rhinite souffrent plus longtemps et prennent plus de médicaments, ce qui entraîne des coûts supplémentaires », constate le responsable de l'unité de santé environnementale à la Direction de la santé publique de Montréal, le Dr Louis Drouin. Une estimation faite en 1995 montrait que les coûts reliés à l'ambrosia s'élevaient à 50

millions pour l'ensemble de la province, dont 17 millions uniquement à Montréal. Un montant qui est certainement plus élevé aujourd'hui, dit-il.

Rien ne guérit totalement la rhinite allergique. Certains médicaments, la plupart en vente libre dans les pharmacies, permettent toutefois de réduire les éternuements, les picotements. « Malgré toutes les annonces qu'on peut voir, les antihistaminiques améliorent la situation, mais ce ne sont pas les médicaments les plus efficaces. En général, ils permettent de contrôler 30 % des symptômes », explique le Dr Benoit Laramée, allergologue-immunologue à l'hôpital Notre-Dame du CHUM. Les personnes qui souffrent d'allergies légères trouveront leur compte, mais celles qui ont des symptômes sévères devraient se tourner vers des vaporisateurs nasaux prescrits par leur médecin.

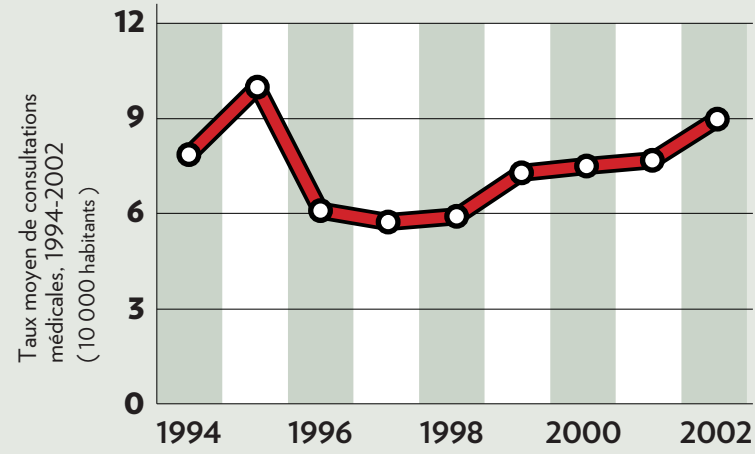
L'herbe à poux est responsable de 80 % des cas de rhinites allergiques saisonnières. Dans certains cas, les personnes souffrent aussi d'asthme. Les victimes de l'herbe à poux sont prédisposées dès la naissance, mais l'allergie peut survenir à tout âge.



L'herbe à poux n'est nocive que lorsqu'elle est en fleur

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

ÉVOLUTION DES CONSULTATIONS MÉDICALES À MONTRÉAL



RÉPIT EN 2004

Montréal a connu en 2004 son plus bas taux d'herbe à poux depuis 12 ans. Le Réseau de surveillance de la qualité de l'air de la Ville de Montréal a enregistré un indice de 6. Il faut remonter à 1992 pour trouver un indice aussi bas. Il s'élevait alors à 5. Le temps frais et pluvieux qui a sévi pendant la saison estivale 2004 explique en bonne partie ce faible résultat, a expliqué Claude Gagnon, chimiste responsable du Réseau de surveillance de la qualité de l'air. Dans les années 70, l'indice d'herbe à poux pouvait atteindre jusqu'à 70 dans l'île de Montréal. Les campagnes de sensibilisation et d'arrachage ont permis de réduire considérablement sa présence.

L'ÉTÉ DE... JEFF FILLION

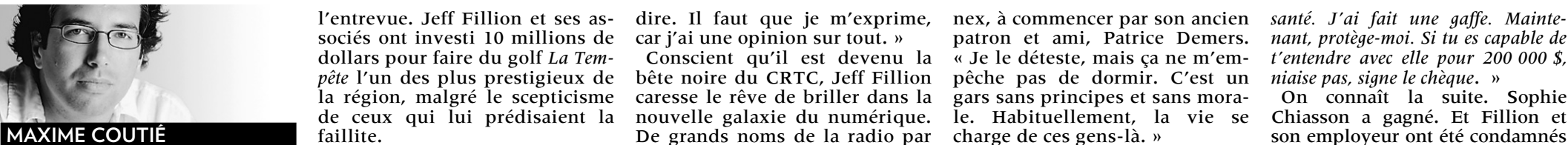
Ils ont fait la manchette des journaux durant l'année et puis... oups ! plus rien. *La Presse* profite de l'été pour rencontrer ceux qui ont tenu en haleine les maniaques d'informations. Aujourd'hui, Jean-François « Jeff » Fillion, qui a troqué le micro contre un bâton de golf. Rencontre sur les verts...



PHOTO DIDIER DEBUSSCHERE, LE SOLEIL/©

« On s'est servi de mes maladroites et de mes erreurs pour faire taire le gars qui réunissait des gens qui avaient une autre vision politique, bien plus que le gars qui brasse une petite fille qui fait la météo », raconte aujourd'hui l'ex-animateur de CHOI, Jean-François Fillion.

Quand le golf remplace le micro



MAXIME COUTIÉ

BREAKEYVILLE – Sous sa casquette et ses lunettes fumées, Jeff Fillion n'a rien du grossier personnage qui sévissait à l'antenne de CHOI-FM. Le teint bronzé, le sourire franc, il vous accueille en ami. « Bienvenue à Québec », lance-t-il au journaliste montréalais de passage dans la région. Sa gentillesse a de quoi surprendre. Surtout de la part de quelqu'un qui a un jour exprimé son envie « de rentrer dans les journaux pis d'aller tirer quelqu'un ».

Moins belliqueux, l'enfant terrible du micro mène aujourd'hui une vie de banlieue ordinaire. Debout dès 6h du matin, il s'entraîne, se baigne, accompagne ses deux enfants à la garderie et consacre le reste de son temps à sa grande passion du moment : le golf. On est bien loin de l'animateur de radio controversé qui s'acharnait sur une présentatrice-météo, Sophie Chiasson, qui a finalement précipité sa chute le printemps dernier.

C'est sur son nouveau terrain de golf, à Breakeyville, au sud de Québec, que s'est déroulée

l'entrevue. Jeff Fillion et ses associés ont investi 10 millions de dollars pour faire du golf *La Tempête* l'un des plus prestigieux de la région, malgré le scepticisme de ceux qui lui prédisaient la faillite.

« Au Québec, on répète toujours la même chose : *On est trop petits. On n'a pas d'argent. Ça ne marchera pas.* Mais finalement, j'ai réussi à convaincre des hommes d'affaires d'embarquer dans mon projet. Trois ans plus tard, le résultat est là », dit-il en montrant les verts pelouses qui s'étendent au cœur de la forêt.

De la part d'un *self-made-man* comme Fillion, ce discours n'est pas nouveau. « Je disais toujours à mes auditeurs : dans la vie, il faut se prendre en main. Il ne faut pas attendre après les autres ni après le gouvernement. C'est ce que j'ai fait. »

Avec les résultats que l'on connaît. Parti explorer les États-Unis au début de la vingtaine, ce Saguenéen d'origine, fils d'un ancien député bloquiste, a importé ici le modèle de la *trash radio* américaine. Son style, inspiré d'Howard Stern et de Neil Rogers, lui a permis de trôner au sommet des palmarès de Québec avant de connaître une fin abrupte au printemps dernier.

Depuis, Jeff Fillion tente de se faire oublier. Mais c'est pour mieux revenir, finira-t-il par avouer. « Je déborde de choses à

dire. Il faut que je m'exprime, car j'ai une opinion sur tout. »

Conscient qu'il est devenu la bête noire du CRTC, Jeff Fillion caresse le rêve de briller dans la nouvelle galaxie du numérique. De grands noms de la radio par satellite l'ont déjà approché, mais l'ancien animateur-vedette souhaite faire cavalier seul.

« J'ai envie de nouveaux défis. Je veux bâtir des choses, quitte à me planter. Mais je ne serai plus l'esclave de personne. »

« Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je me suis bâti un nom. Je suis maintenant connu dans l'ensemble du Québec. Alors, pourquoi ne pas profiter pas de ma notoriété pour utiliser un médium d'avenir comme Internet ? Je n'ai pas besoin de travailler pour quelqu'un d'autre. »

En bon entrepreneur, Jeff Fillion fait des calculs, explore différentes possibilités et multiplie les discussions en vue d'un partenariat avec les principaux acteurs de la radio numérique. « J'ai envie de nouveaux défis. Je veux bâtir des choses, quitte à me planter. Mais je ne serai plus l'esclave de personne. »

Une rupture douloureuse

Jeff Fillion garde un goût amer de sa rupture avec le groupe Ge-

nex, à commencer par son ancien patron et ami, Patrice Demers. « Je le déteste, mais ça ne m'empêche pas de dormir. C'est un gars sans principes et sans morale. Habituellement, la vie se charge de ces gens-là. »

Quand on lui fait remarquer que plusieurs personnes pourraient dire la même chose de lui,

« J'ai envie de nouveaux défis. Je veux bâtir des choses, quitte à me planter. Mais je ne serai plus l'esclave de personne. »

Jeff Fillion acquiesce, reconnaît qu'il a parfois dérapé mais répète que les médias l'ont injustement condamné. « Moi, je sais qui je suis et je sais ce que je vaudrais. Tu ne peux pas être un monstre et avoir le soutien que j'ai eu des gens dans la rue. C'est impossible. »

N'empêche, plusieurs ont vu en lui un être profondément misogyne, homophobe et raciste. C'est finalement une femme, Sophie Chiasson, présentatrice-météo à TVA, qui aura mis fin prématurément à sa carrière.

« Cette histoire-là, j'ai toujours dit qu'il fallait payer pour ça. Je savais qu'il y avait une grosse machine derrière elle. Dès le début, j'ai dit à Patrice Demers : *Je t'ai rendu millionnaire. Moi, il y a une affaire qui m'intéresse, c'est ma*

santé. J'ai fait une gaffe. Maintenant, protège-moi. Si tu es capable de t'entendre avec elle pour 200 000 \$, n'aise pas, signe le chèque. »

On connaît la suite. Sophie Chiasson a gagné. Et Fillion et son employeur ont été condamnés à lui verser une somme exemplaire de 340 000 \$. « Est-ce que ça vaut vraiment ça ? OK, c'était pas gentil. Ça se dit peut-être pas. Mais moi, j'ai vu une fille à l'Assemblée nationale se faire traiter de chienne. »

Sans vouloir crier au complot, Jeff Fillion se dit convaincu que ses propos dérangeaient. « On s'est servi de mes maladroites pour faire taire le gars qui réunissait des gens qui avaient une autre vision politique, bien plus que le gars qui brasse une petite fille qui fait la météo. Parce que tant qu'à ça, RBO faisait la même chose en riant de *Côtelette Provencher* (une autre présentatrice-météo de TVA). »

Alors qu'eux faisaient rire, lui faisait réfléchir, dit Fillion. « L'affection que les gens ont pour moi, c'est à cause de ce que je leur raconte. En fait, je suis un bon vendeur de rêves. Je dis aux gens qu'il existe autre chose que le modèle actuel. Mais ça, le CRTC n'aime pas ça. Il n'aime pas les divergences d'opinions. Et c'est pour ça qu'il s'en est pris à moi. »

Le prochain rêve, c'est sur les verts qu'il le vendra.

La Grande Tournée des jeunes de Châteauguay et Kahnawake

Une randonnée « biculturelle » réussie

NATHAËLLE MORISSETTE

Une aventure à vélo entreprise il y a 28 jours par des jeunes Blancs de Châteauguay et des Mohawks de Kahnawake a pris fin hier dans un flot de larmes.

Au début du mois de juillet, ces 25 jeunes âgés de 14 à 17 ans ont enfourché leur vélo pour parcourir quelque 1500 kilomètres, de Kanesatake à Rivière-du-Loup en passant par Sorel, Québec, Saguenay et Tadoussac. Leur objectif : tisser des liens entre les deux communautés pour améliorer leurs relations. Avant le départ, peu d'entre eux

se connaissaient. Mais depuis leur retour à Châteauguay, hier, ils ne veulent plus se quitter.

« Quand on est revenus, tout le

« J'en ai beaucoup appris sur les Amérindiens. J'ai réalisé que les gens de Kahnawake s'entraident beaucoup. »

monde était en larmes, raconte Mélissa Laplante, l'une des participantes de La Grande Tournée. Nous étions pris entre la joie de voir notre famille et notre peine de quitter nos amis. »

Pendant 28 jours, ils ont monté et démonté leur campement, joué de la guitare autour d'un feu de camp et, par-dessus tout,

J'ai réalisé que les gens de Kahnawake s'entraident beaucoup. »

Ces 25 jeunes ont même réussi à surmonter la barrière de la langue qui les divisait. En effet, plusieurs d'entre eux ne parlaient que le français ou l'anglais.

« Au début, c'était plus difficile mais à la fin du voyage, tout le monde parlait *franglais* ! » lance Mélissa Laplante en riant.

Le périple ne s'est toutefois pas déroulé sans heurts, avoue la jeune participante.

« C'est sûr qu'il y a eu des mo-

ments d'impatience et des crises de nerfs. Mais il n'y a jamais eu d'engueulades », tient-elle à préciser.

Après avoir pédalé ensemble pendant 28 jours, les jeunes tiennent mordicus à préserver leur amitié naissante.

D'ailleurs, ils se sont donné rendez-vous demain soir afin de célébrer leur retour.

Après un tel succès, l'expérience se répétera-t-elle l'année prochaine ?

« Il y a de bonnes chances », répond Mélissa Laplante. Et elle sera au rendez-vous, assure-t-elle.

La Ligue nationale des humains

STÉPHANE LAPORTE
CHRONIQUE
 COLLABORATION SPÉCIALE

recteurs généraux n'ont qu'à choisir. Il y a même des boeufs de l'Ouest. Les acheteurs regardent la marchandise, la tâtent un peu pour être bien sûrs de ne pas se retrouver avec une pomme pourrie ou une vache folle. Et, à tour de rôle, ils font leurs courses. Ils remplissent leur panier pour affronter la nouvelle saison.

Et, avec une justice inégalée sur la Terre, ce sont ceux qui ont le plus faim qui remplissent leur panier en premier. Ainsi, hier, ce sont les pauvres Penguins de Pittsburgh qui ont pu mettre la main sur le plus beau morceau, le plus juteux, le plus nutritif, la pièce de résistance : Sidney Crosby. Et c'est sur ce point que les grands bonzes de la mondialisation en ont beaucoup à apprendre. Les meilleurs jeunes joueurs de hockey de l'univers étaient au repêchage hier, et ce sont les équipes les moins performantes qui pouvaient choisir en premier.

Imaginez si toutes les richesses

de la planète étaient ainsi partagées. Si la nourriture allait d'abord aux endroits où les gens meurent de faim. Si l'eau allait d'abord aux endroits où les gens meurent de soif. La chaleur, là où on a le plus froid. La fraîcheur, là où on a le plus chaud.

Et si on appliquait cette règle aux autres métiers. Les meilleurs médecins iraient là où les gens sont le plus malades. Les meilleurs ingénieurs iraient là où les gens auraient le plus besoin de maisons, de ponts et d'écoles. Les meilleurs professeurs, là où on a le plus besoin d'apprendre. Les meilleurs humoristes, là où on a le plus besoin de rire.

Imaginez un grand repêchage universel. Mais vraiment universel.

Haïti aurait sûrement le premier choix. Et les pays d'Afrique suivraient de près. Les Américains repêcheraient en dernier. C'est parfait, ils ne manquent tellement de rien qu'ils dépensent des milliards

pour faire des bombes pour détruire ce qu'ont les autres.

On rit bien du monde du hockey et des sportifs, mais le principe de parité devrait s'appliquer à l'ensemble de l'humanité. Si les propriétaires des meilleures équipes ont compris que, pour que leur ligue soit en santé, il faut que les moins bonnes équipes puissent s'améliorer, pourquoi les dirigeants des pays les plus fortunés n'ont-ils pas compris que tant que les pays pauvres croupiront dans leur pauvreté, notre monde sera malade ? Et il y aura des guerres, des attentats et de la terreur.

Les équipes de hockey savent qu'elles font toutes parties de la même ligue : la LNH ; la Ligue nationale de hockey. Autant Tampa Bay que Pittsburgh, autant New York qu'Edmonton.

Les pays riches ne réalisent pas qu'ils font partie de la même ligue que les pays pauvres. Ils pensent qu'ils font partie d'un club sélect, d'un club privé. La ligue des ri-

ches. Le G8. Mais le monde ne se cloisonne pas. On est tous sur la même glace, la même patinoire. Et le malheur des gens en Orient finit par sauter à Londres. C'est inévitable. On est tous dans la même ligue, la LNH : la Ligue nationale des humains. OK, la ligue internationale, si vous voulez. Mais la finalité reste la même : c'est la so-so-solidarité qui nous donnera un monde beau, beau, beau.

Oubliez le communisme et le capitalisme. La solution, c'est le paritarisme !

Comment faire comprendre ça aux Bush et autres exploités qui bâtissent leur empire sur le malheur des autres ? Faut-il nommer Gary Bettman président du monde ? Déjà qu'il a l'air de se prendre pour ça... Sidney Crosby sauvera peut-être les Penguins, mais qui sauvera les humains ?

COURRIEL

Pour joindre notre collaborateur : stephane@stephanelaporte.com

Programme de rachat de permis de pêche

Le gouvernement fédéral pourrait avoir payé trop cher

PRESSE CANADIENNE

Le programme fédéral prévoyant le rachat de permis de pêche sur la côte Est et leur conversion en permis collectifs pour les autochtones ne comporte pas les mesures de protection qui assureraient au gouvernement qu'il ne paye pas trop cher, selon une récente vérification.

Le comité de surveillance mis en place ne fonctionne pas, des documents importants manquaient dans certains dossiers, et certains hauts responsables ont approuvé automatiquement des ententes, de sorte qu'il a souvent été impossible de déterminer si l'argent des contribuables avait été dépensé à bon escient, est-il écrit dans un rapport préliminaire daté du 29 juin à l'intention du ministre des Pêches et Océans. « Très peu de dossiers dans la ré-

gion des Maritimes comportaient la documentation suffisante pour permettre un examen adéquat des paiements afin d'assurer qu'une juste valeur marchande était obtenue », est-il possible de lire dans le document, obtenu par la Presse Canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

« En conséquence, il n'était pas toujours possible d'évaluer la rentabilité. »

Le Programme d'accès aux pêches a été établi en janvier 2000, quatre mois après que la Cour suprême du Canada eut statué que 34 bandes mi'kmaq et malécites des Maritimes et du Québec avaient le droit, en vertu d'un ancien traité, de vivre de la pêche de façon modérée.

Le jugement Marshall avait provoqué une vague de violence, des autochtones pêchant le homard faisant

face, sur l'eau et les quais, à la colère de pêcheurs dotés de permis.

Le ministère des Pêches et Océans a prévu 298 millions \$ afin de procéder au rachat de permis de pêche et à leur conversion en permis collectifs pour les bandes autochtones. Le programme, devant arriver à terme en mars de l'année prochaine, a donné lieu au rachat de permis d'au moins 470 entreprises de pêche, parmi lesquelles plusieurs possédant des permis pour de multiples espèces.

Les vérificateurs ont examiné 128 dossiers — 24 au Québec, 36 dans le golfe du Saint-Laurent et 68 dans les Maritimes — afin de déterminer si Ottawa avait payé de justes prix.

Un porte-parole du ministère a fait remarquer que le rapport était encore dans sa forme préliminaire.

EN BREF

L'Ontario envahie par un insecte dévastateur

Envahie depuis quelques années par un insecte extrêmement dévastateur, l'agrile du frêne, l'Ontario est en état de siège. Le comté d'Essex et la municipalité de Chatham-Kent, dans le sud-ouest de la province, sont infestés par l'agrile du frêne, selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui a adopté des mesures dans l'espoir d'y empêcher une propagation plus poussée de ce ravageur. L'organisme a ainsi interdit le transport en dehors des zones réglementées de tous les matériaux tirés du frêne —

notamment les produits de pépinière, les arbres, les billots de bois de sciage et de bois avec écorce, les copeaux de bois et d'écorce et les débris — ainsi que de bois de chauffage de toutes les espèces d'arbres. Originaires d'Asie, l'agrile du frêne a été remarqué pour la première fois en Amérique du Nord en 2002, à Detroit, où il est arrivé avec un chargement de bois asiatique. Presse Canadienne

David Ahenakew fait appel

L'ancien chef de l'Assemblée des Premières Nations David Ahenakew, reconnu coupable d'avoir délibérément encouragé la haine des juifs, a fait appel de ce jugement.

L'avocat d'Ahenakew, Doug Christie, a indiqué que les documents d'avis d'appel avaient été déposés plus tôt ce mois-ci en Cour du banc de la reine de la Saskatchewan. Il est possible que la requête ne soit pas entendue avant le printemps prochain, a-t-il précisé. La cour pourrait rejeter l'appel, ordonner la tenue d'un nouveau procès ou encore annuler la condamnation et acquiescer Ahenakew, a affirmé M. Christie, hier, depuis Victoria. L'avocat a expliqué qu'il ferait valoir que les déclarations de son client à un journaliste d'un quotidien en 2002, qualifiant le peuple juif de « maladie » et justifiant l'Holocauste, avaient été faites lors d'un entretien privé et n'auraient pas dû être perçues autrement par le juge provincial Marty Irwin. Presse Canadienne

Le Canada appelle à la mobilisation pour le Niger

AGENCE FRANCE-PRESSE

OTTAWA — Le Canada a appelé l'Organisation internationale de la francophonie à la « mobilisation » pour sortir le Niger de sa crise alimentaire, selon un communiqué diffusé hier.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Abdou Diouf, le ministre canadien responsable de la Francophonie, Jacques Saada, a demandé à l'organisation de passer à l'action et solli-

citer les États membres pour aider le Niger.

Le Canada, qui a versé cette semaine un million de dollars supplémentaires aux opérations du Programme alimentaire mondiale (PAM) au Niger, est « prêt à contribuer à cet effort accru », a-t-il indiqué.

« Il serait aussi important d'appeler à ce qu'une attention particulière soit apportée aux besoins des autres pays du Sahel, également gravement affectés par la sécheresse et les invasions de criquets pélerins », a ajouté M. Saada.

ENCAN DIRECT
H GREGOIRE
Auto St-Eustache / Laval / Rive-Sud / Trois-Rivières
Ouvert au public! 7 jours!

Tous nos véhicules sont :
 Garantis
 Kilométrage certifié
 Non-accidentés

Plus de **3000** véhicules toutes les marques et tous les modèles **399\$***

Dodge Caravan SE '02 8 900\$*	Oldsmobile Alero GL '03 8 700\$*	Hyundai Accent GS '01 4 990\$*
Mazda Protege 5 '02 10 900\$*	Honda Civic DX '01 9 400\$*	Hyundai Elantra '02 5 595\$*
Chrysler Sebring '01 8 690\$*	Volkswagen Golf GLS '01 10 590\$*	Pontiac Grand AM SE '02 7 990\$*

Satisfaction Garantie 30 jours ou pour échange permis conditions de succès

Participez à notre Grand concours!
 1^{er} Prix: Gagnez un tour de piste dans un ChampCar bi-place conduit par Alexandre Tagliani sur le circuit Gilles Villeneuve
 2^e Prix: Gagnez l'une des 10 paires de billets pour le Molson Indy de Montréal

Commanditaire officiel **MOISON INDY** MONTRÉAL 05

Achetez vos billets sur la ligne info du Molson Indy de Montréal (514) 397-INDY

H GREGOIRE Plus de **400** véhicules de prestige
Prestige

BMW 745i 4.4L '02 59 950\$*	Jaguar XKR '01 53 950\$*	Mercedes CL600 '03 99 950\$*
Nissan 350Z 3.5L '04 37 950\$*	Porsche Carrera 4 4X4 '01 54 950\$*	Volvo S80 T6 '02 25 950\$*
Audi A4 3.0 Quattro '02 26 990\$*	Porsche Cayenne S '04 68 950\$*	BMW X5 4.4L '01 38 950\$*

Sortie 14 de l'autoroute 640 Ouest 625 DuBois, St-Eustache 1 888 222-3133 (450) 472-7272

Sortie Curé-Labelle sud autoroute 440 2470, Curé-Labelle, Laval 1-866-978-8878 (450) 978-8878

7300 Notre-Dame Ouest Trois-Rivières 1 866 443-7373 (819) 373-7373

Sortie Cousineau Sud autoroute 30 1840, Ch. Chambly, Carignan 1-866-505-5858 (450) 658-5858

www.encandirect.com
 1-866-GREGOIRE • Financement facile • 1^{er} et 2^e chance au crédit sur place.

Grande liquidation
 PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN
 Tapis persans

Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler et des pièces d'origine tribale. Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.
 tapis persans et orientaux 100 % tissés à la main

Prix : de 100 \$ à 1 800 \$ chacun

Vendredi 29 juillet 2005 de 11 h à 19 h
Samedi 30 juillet 2005 de 11 h à 19 h
Dimanche 31 juillet 2005 de 11 h à 19 h

HÔTEL RUBY FOO'S
 7655, boul. Décarie • Montréal QC (514) 731-7701

AMERICAN EXPRESS chèque et comptant acceptés

À la manière de...
Jardin de Ville
 Mobilier d'extérieur
 www.jardindeville.com

Vente d'entrepôt à Mirabel du 28 au 31 juillet de -50% à -70%
 Mirabel : 12400, De L'Avenir, Sortie 31 de l'autoroute 15 Nord Tél. : (450) 435-6046 • **OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT** le dimanche 31 juillet

SUITES DE LA UNE

Le suspect épinglé en Zambie sera extradé

LONDRES

suite de la page A1

L'homme âgé de 31 ans, appréhendé la semaine dernière, pourrait être le cerveau de l'opération terroriste survenue au début du mois de juillet à Londres, estiment les médias britanniques. Selon le quotidien *The Times*, l'homme aurait même révélé qu'il avait été garde du corps d'Oussama ben Laden.

Or, selon la presse américaine, Haroon Aswat serait également recherché par les États-Unis pour avoir tenté de mettre en place un camp d'entraînement à Bly, en Oregon. Depuis que l'homme fait les manchettes, sa famille dit craindre qu'il soit extradé vers les États-Unis et

condamne du même souffle l'attitude du gouvernement britannique. Toutefois, la Zambie a assuré que l'homme sera extradé vers la Grande-Bretagne.

« Nous sommes extrêmement inquiets, affligés et déçus de l'attitude du gouvernement et du ministère britannique des Affaires étrangères, qui ne fournissent pas d'accès consulaire à Haroon », ont déclaré les membres de la famille dans un communiqué.

L'extradition d'Osman Hussain

Pendant ce temps, Osman Hussain, arrêté vendredi à Rome, pourrait bien s'opposer à son extradition vers la Grande-Bretagne. Les enquêteurs soupçonnent l'homme âgé

de 27 ans d'avoir tenté de faire exploser une bombe à la station de métro Shepherd's Bush, dans l'ouest de Londres, le 21 juillet.

À la suite de la comparution de son client lors d'une première audience visant à examiner la requête des autorités britanniques, l'avocate d'Osman Hussain, M^{me} Antonietta Sonnessa, a déclaré « qu'il préférerait rester en Italie ». L'avocate a affirmé sur les ondes de la BBC que seules les premières démarches ont été entamées en ce sens. Elle a ajouté que des éléments pourraient jouer en faveur de son client alors que d'autres pourraient lui nuire. Si le suspect poursuit les démarches pour éviter son extradition, la justice italienne devra rendre son verdict

d'ici 60 jours.

Par ailleurs, selon le procès-verbal de l'interrogatoire d'Osman Hussain, cité par l'agence de presse italienne Ansa, l'homme a assuré qu'il n'entretenait aucun lien avec l'organisation terroriste Al-Qaeda. « Je ne fais pas partie d'Al-Qaeda, a-t-il déclaré. J'ai été enrôlé dans une salle de musculation de Notting Hill et on m'a dit qu'il était nécessaire d'agir pour venger nos gens arrêtés et jetés dans les prisons après les bombes du 7 juillet. »

Bilan

À la suite des opérations policières menées dans la foulée des événements des 7 et 21 juillet, la police britannique a révélé hier avoir arrê-

té 28 personnes, dont 11 sont toujours détenues.

Un communiqué diffusé par Scotland Yard indique également que les policiers ont fait des perquisitions à 14 adresses à Londres et deux à Birmingham. Ils ont en outre épluché quelque 8500 documents et visionné 35 000 cassettes vidéo provenant de caméras de surveillance.

Hier, la police britannique a poursuivi les interrogatoires de Yacine Hassan Omar, appréhendé mercredi, Mokhtar Said Ibrahim et Ramsi Mohammed, arrêtés vendredi.

Dans sa livraison d'aujourd'hui, le *Sunday Times* affirme qu'une troisième cellule terroriste serait toujours active et aurait planifié de nouvelles attaques dans le métro de Londres.

Avec AFP, AP, l'agence italienne Ansa, l'Agence France-Presse et la BBC.

Un nébuleux délit de fuite secoue Saint-Donat

DRAME

suite de la page A1

La veille, les enquêteurs avaient rencontré le jeune homme pour le relâcher sous conditions en fin de soirée.

La version de la mère, supposément obtenue d'un rapport policier, était sur toutes les lèvres hier. Le soir de l'accident, Karine Legault et son ex-conjoint trinquaient ensemble au pub Saint-Donat. Un peu avant la fermeture, le jeune homme serait rentré chez lui, où la jeune femme devait le rejoindre plus tard. Chemin faisant, Karine Legault aurait perdu la maîtrise de son véhicule avant de faire une embardée suivie de plusieurs tonneaux.

Inquiet de ne pas voir arriver son ex-femme, le jeune homme serait parti à sa rencontre et serait entré en

collision avec la voiture de la jeune femme, immobilisée au milieu de la route mal éclairée. À côté de la voiture, le corps de la jeune femme gisait sur le sol. Le jeune homme aurait alors décidé de regagner sa demeure et de dormir. « Il a subi un *black out* au moment de l'impact et il ne se souvient plus de rien », affirme sa mère.

À ses yeux, le couple, qui a vécu ensemble durant sept ans, était toujours en bons termes et amoureux malgré la séparation. « De toute façon, jamais mon gars n'aurait fait de mal à une femme, encore moins à la mère de ses enfants », assure-t-elle.

Au pub Saint-Donat, on raconte que le couple semblait heureux et affectueux lors du soir fatidique.

« On a du mal à penser qu'il ait pu commettre un meurtre, c'est un super bon gars », indique Caroline,

serveuse, qui adopte elle aussi la thèse de l'accident. Même chose pour ce jeune paysagiste rencontré un peu plus loin. « C'est une courbe bien traître », plaide Jonathan, en référence aux lieux de l'accident.

Saint-Donat compte environ 10 000 habitants, mais ce nombre quintuple en période estivale. Le jeune homme de 27 ans, qui travaillait parfois au restaurant familial, y est bien connu. Il lui reste une lourde tâche à accomplir : ses deux fillettes, âgées de 5 et 7 ans, ignoraient toujours le décès de leur maman hier.

À la sortie du village, une croix de bois ornée de fleurs, sur laquelle on peut lire « Repose en paix Karine », rappelle le tragique événement.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de la victime. Même si l'enquête privilégiait la thèse de la mort accidentelle vendredi soir, la Sûreté du Québec n'écartait aucune avenue hier. Elle n'a pas voulu confirmer la version de la mère du fuyard. L'accident pourrait être en cause.

La Presse n'a pu parler à la famille de la victime hier.

La marque de commerce « USA » en crise

PALMARÈS

suite de la page A1

« Nous savions que les États-Unis recevraient un faible score sur la gouvernance parce que leur politique étrangère est très impopulaire dans le monde », dit Anholt, qui était de passage à New York la semaine dernière pour donner un avant-goût de son *National Brands Index*.

« Mais nous ne nous attendions pas à ce qu'ils finissent derniers au chapitre de la culture », ajoute-t-il.

Quant au Canada, il aura de quoi être fier, s'il faut en croire Anholt. Malgré le fameux scandale des commandites, la « marque » canadienne ne serait pas loin d'être la meilleure au monde.

À mi-chemin de la quarantaine, Simon Anholt a encore l'air d'un adolescent, avec son toupet à la Tintin, et sa chemise au col ouvert flottant sur son pantalon. Quand

ser tout cet argent. Parce que les gens savent comment fonctionne la publicité. »

Malgré l'échec de Charlotte Beers, Anholt continue de croire que le concept du *branding* national a un bel avenir, parce qu'il est plus « humain et positif que le vieux modèle ».

« Car, dit-il, quel est le vieux modèle ? Le vieux modèle, c'est qu'un pays peut avoir de l'influence seulement grâce à la puissance militaire, politique ou économique. Cela signifie que 90 % des pays ont perdu avant d'avoir commencé. Le concept de marque permet aux pays de faire concurrence sous d'autres aspects. Ils peuvent se définir par la culture, par les talents particuliers de leurs habitants, par leur capital intellectuel, bref, par la marque qu'ils choisissent de se donner. »

Changer son image

Mais comment un géant comme les États-Unis pourrait-il changer sa « marque » ? Ses gens pourraient peut-être commencer par reconnaître que leur pays a un problème d'image, selon Keith Reinhard, président d'un regroupement américain, Business for Diplomatic Action, qui est devenu un disciple de Simon Anholt.

« Selon un sondage de la BBC publié à la fin de l'année dernière, 70 % des Américains pensent que les États-Unis ont une image positive dans le monde, dit Reinhard. Nous devons sensibiliser les Américains au problème. »

Issu du milieu de la publicité, Reinhard représente des entreprises américaines qui font affaire à l'étranger. Il est d'avis que l'image étasunienne traverse une « crise » dont l'impact coûte cher au pays. Il note que le tourisme international a chuté de 30 % aux États-Unis depuis 2000. D'autres secteurs souffrent, « mais aucune compagnie ne dira publiquement que ses ventes baissent à cause des sentiments anti-américains », précise-t-il.

De l'avis de Reinhard, la politique étrangère des États-Unis n'est qu'une des sources de l'antiaméricanisme. Il montre également du doigt « l'arrogance et l'insensibilité du peuple américain », « l'omniprésence de la culture populaire américaine » et « le sentiment que la mondialisation est en fait l'américanisation ».

Aussi, pour redorer l'image de leur pays, les Américains auraient intérêt à suivre une cure d'humilité, selon Simon Anholt.

« On m'a demandé si j'avais un conseil pour Karen Hughes », dit le gourou du *branding*, en faisant allusion à celle qui vient d'être confirmée par le Sénat à l'ancien poste de Charlotte Beers. « Mon conseil se résume à trois mots : si vous voulez. Voilà trois mots que les États-Unis n'ont jamais prononcé dans leur histoire. S'ils veulent changer leur réputation, ils devraient faire suivre toutes leurs déclarations au monde par ces trois mots magiques : si vous voulez. »

Le Canada aura de quoi être fier, s'il faut en croire Anholt.

il s'adresse au premier ministre de Grande-Bretagne, un de ses clients, il dit « Tony », comme dans cette anecdote, qu'il raconte en passant au cours d'une rencontre avec des journalistes de la presse internationale : « J'aurais bien aimé aborder Tony Blair pour lui dire : écoute, Tony, aider les Américains à envahir l'Irak ne sera pas très bon pour la marque Grande-Bretagne. En fait, j'ai essayé... »

L'idée d'appliquer le concept de « marque » à un pays est de nature à susciter une bonne dose de scepticisme. Entre les mains de l'administration Bush, elle a échoué de façon lamentable. Après le 11 septembre 2001, le

Le concept de « marque » à un pays suscite une bonne dose de scepticisme.

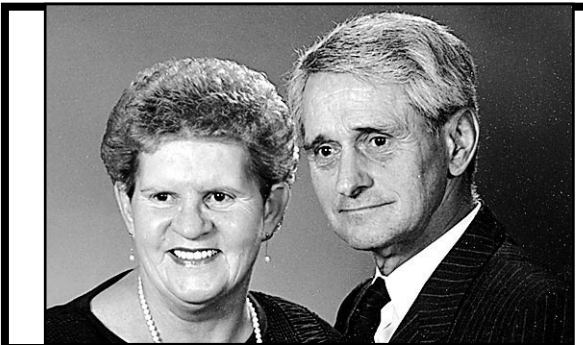
Département d'État américain a chargé une crack de Madison Avenue, Charlotte Beers, de rétablir la réputation des États-Unis dans le monde, et plus particulièrement dans les pays musulmans.

Forte de son expérience avec les marques Uncle Ben's, Head & Shoulders et Gillette, Beers a lancé une ambitieuse et coûteuse campagne publicitaire dans les pays musulmans pour rehausser la marque USA. La campagne a été vilipendée partout dans le monde et, au bout d'un an et demi à son poste, Charlotte Beers a démissionné dans la dérision générale.

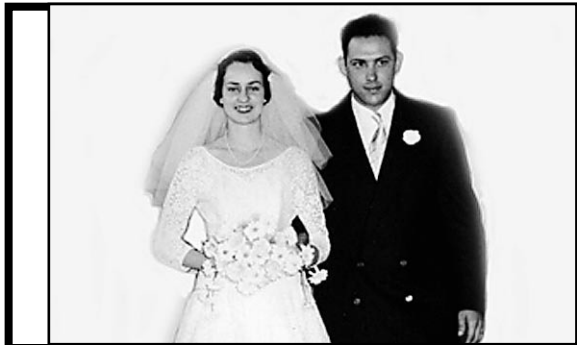
Son échec n'a pas étonné Simon Anholt.

« Un pays qui a une marque pauvre ou négative et qui dépense 100 millions de dollars pour dire au monde qu'il a tort ne va que confirmer les préjugés, dit Anholt. Les gens ciblés vont penser que le pays n'est pas seulement mauvais, mais également stupide de dépen-

CÉLÉBRITÉS...

60^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
THÉRÈSE CHAUSSÉ ET
JOSAPHAT THÉRIAULT

Le 28 juillet 1945

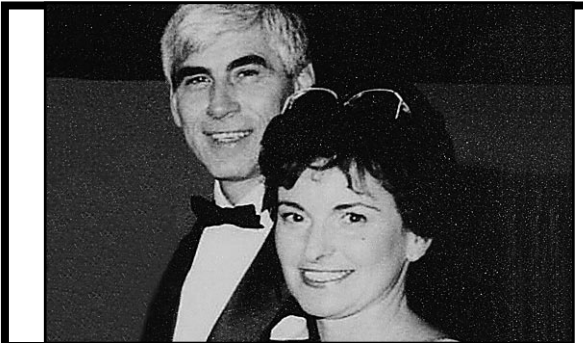
Avec tout notre amour
Vos enfants, leur conjoint et vos petits-enfantsJACQUELINE BINETTE
ET SIMON CARRIÈRE

Se sont unis voilà 50 ans.

Leur amour nous a donné la vie et le bonheur.

Félicitations ! Merci !

Vos enfants, vos familles, vos amis

Félicitations !
ANNE ET
DOCTEUR ROBERT GIRARD
40^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

17 juillet 2005

Jean-Michel, Eddy, Michèle, Suzanne

THÉRÈSE LAFORTUNE
ET JEAN-GUY BRIEN40^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Félicitations à vous deux !

Pierrette et Roland

THÉRÈSE BUJOLD
ET ROLAND ROULEAU

27 juillet 1950

55^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
Félicitations à vous deux !

De vos enfants et leur conjoint ainsi que vos 9 petits-enfants

Félicitations !
GASTON RICHARD
ET RITA SICARD

Qui célèbre en 2005 leur

50^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

de tous chez GASTON RICHARD INC.

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER?

Soulignez-le !

LA PRESSE

tous les dimanches dans La Presse

Composez le (514) 285-7274

appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

ACTUEL

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Tous les jours dans LA PRESSE

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911

cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363

petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816

deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320

carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070



CET ÉTÉ, ÇA VA CHAUFFER!



Modèle GT illustré

vroum-VROUM

Obtenez un financement
à l'achat à partir de

0%[†]

MAZDA MPV GX 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **279\$** par mois, pour 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 595 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Indice de sécurité le plus élevé
lors d'essais de collision*



Modèle GS illustré

GAGNANTE
de plus de 100 prix internationaux.

mazda6 GS 4 CYL. 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **249\$** par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 595 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle GX avec Groupe commodités illustré

« Le Tribute demeure un des meilleurs
utilitaires de loisir sur le marché. »
L'Annuel de l'automobile 2005

MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **259\$** par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 495 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle B3000 Dual Sport illustré

Camionnette compacte importée
la plus vendue au pays depuis 18 ans**

MAZDA B3000 DUAL SPORT 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-OU- **229\$** par mois, pour 36 mois*
Transport et préparation inclus

**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
COMPTANT INITIAL**



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

*0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 60 mois sur les Mazda MPV, Mazda Tribute et les camionnettes Mazda de série B 2005 neuves et de 0% jusqu'à 24 mois sur les Mazda6 2005 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemples de financement: Mazda MPV, Mazda Tribute et camionnettes Mazda de série B: 10 000\$ pour un terme de 60 mois: 166,67\$/mois. Mazda6: 10 000\$ pour un terme de 24 mois: 416,67\$/mois. **Taux de location: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda MPV GX (UAXZ75AA00), des Mazda6 GS 4 cyl. (G4SD55AA00), des Mazda Tribute GX 4 cyl. (WSXD55AB50) et des camionnettes Mazda B3000 DS Dual Sport 4x2 (XCKB55AA00) 2005 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. *Essais menés sur la Mazda MPV 2005. La NHTSA a décerné à la Mazda MPV la cote la plus élevée aux essais de collisions frontales et latérales. **Rapports de l'AIAMC 1987-2004. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 21 juillet 2005.



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ONU

Bolton nommé par décret ?

Le président George W. Bush s'apprête à nommer par décret John Bolton au poste d'ambassadeur aux Nations unies, faute d'accord au Sénat sur la nomination de ce conservateur controversé, ont déclaré hier des responsables de l'administration. La candidature de John Bolton, 56 ans, est bloquée depuis plusieurs mois au Sénat. Selon les responsables, qui ont requis l'anonymat, M. Bush compte utiliser, d'ici mardi, les prérogatives constitutionnelles lui permettant de procéder à des nominations par décrets lors des vacances du Congrès. AP

COLOMBIE

Démobilisation

Quelque 860 paramilitaires, qui opéraient dans le sud de la Colombie à la frontière avec l'Équateur, ont été démobilisés hier dans le cadre du processus de désarmement des milices d'extrême droite avant décembre prochain, a annoncé le gouvernement. Les membres du « Bloc Libérateurs du Sud » des Autodéfenses unies de Colombie (AUC), milices accusées de nombreux assassinats et de trafic de drogue, ont remis leurs armes dans la municipalité de Taminiango, dans le département de Narino, en présence de délégués de l'Organisation des États américains (OEA), observateurs du processus. AFP

ÉGYPTE

Opposants arrêtés

La police égyptienne a interpellé hier des dizaines d'opposants du mouvement Kefaya (« Assez, c'est assez ») lors d'une manifestation très tendue au Caire contre le régime du président Hosni Moubarak, a-t-on appris auprès de ce mouvement d'opposition et de la police. Parmi les responsables de Kefaya arrêtés figure son porte-parole, George Isaac. Interrogée par l'AFP, la police a confirmé que 35 personnes avaient été interpellées. Les manifestations sont interdites en Égypte en raison de l'état d'urgence, instauré depuis l'assassinat de l'ancien président égyptien Anouar al-Sadate en 1981. AFP

Déluge sur la région de Bombay 920 morts



PHOTO AJAZ RAHI, AP

Une vaste opération de recherche des victimes et de nettoyage a été lancée après les pluies de mousson exceptionnelles qui ont dévasté la région de Bombay et fait 920 morts selon le dernier bilan, ont annoncé hier des responsables indiens. Cette famille de Bombay a sorti hier ses meubles et ses effets pour les faire sécher, mais des pluies très abondantes ont bientôt repris. Le trafic à l'aéroport de Bombay a été très perturbé à la suite du dérapage d'un Boeing 747 d'Air India en provenance de Bangalore, qui a quitté la piste détrempée. Aucun des 333 passagers n'a été blessé.

VIOLENCES EN IRAK

24 morts dont deux Britanniques

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD – Au moins 22 Irakiens et deux Britanniques ont été tués hier en Irak, au lendemain d'un attentat contre la police irakienne dont le bilan des victimes s'est encore alourdi, alors que les rédacteurs de la Constitution étaient pressés pour respecter les délais.

La violence n'est pas pour autant généralisée dans le pays puisque sept villes chiites et kurdes réunissent les conditions de sécurité nécessaires pour passer sous contrôle irakien, a fait savoir le responsable irakien qui dirige la commission ad hoc.

« Il y a certaines villes stables que nous pouvons demander aux forces multinationales de quitter, telles Najaf, Kerbela, Samawah, Diwaniyah et peut-être Nassiriya, Sulaimaniya et Erbil », a déclaré Mouwafak al-Rubaie à l'issue d'un entretien à Najaf avec le grand ayatollah Ali al-Sistani.

À Amman, entre-temps, le comité de défense de Saddam Hussein a affirmé que l'ancien dictateur avait été agressé par un inconnu jeudi alors qu'il quittait le tribunal spécial irakien (TSI) après une audience, mais aucune confirmation de ces affirmations n'avait pu être obtenue à Bagdad.

« Alors que le président quittait la salle d'audience, une personne (...) l'a attaqué et il y a eu un échange de coups de poings », affirme ce comité dans un communiqué, sans préciser l'identité de l'agresseur ni si Saddam Hussein a été blessé.

Saddam Hussein a fait jeudi l'objet d'une audience dont le TSI a diffusé des photos le lendemain.

Dans le sud de l'Irak, un engin piégé a explosé dans la matinée au passage d'un convoi du consulat général de Grande-Bretagne en Irak près de Bassora (550 km au sud de Bagdad) tuant deux Bri-

tanniques qui en assuraient la sécurité, selon le Foreign Office.

L'attaque a été revendiquée sur l'Internet par un groupe dénommé « Les Brigades de l'imam Hussein ». Ce groupe, d'obédience chiite, s'était manifesté pour la première fois le 16 juillet lorsqu'il a revendiqué sur l'Internet le meurtre de trois soldats britanniques dans les environs d'Amara, dans le sud de l'Irak.

À Bagdad, une explosion survenue dans la matinée au passage d'un convoi américain a fait des victimes parmi les GI, selon une source militaire américaine, et a tué au moins un civil irakien, selon une source au ministère de l'Intérieur.

Dans le centre de la capitale, une autre attaque perpétrée par un kamikaze à bord d'une voiture piégée contre des policiers déployés autour du théâtre national a fait cinq morts et 25 blessés, selon la police.

Au nord de Bagdad, 16 Irakiens,

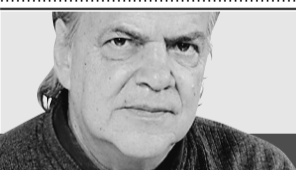
dont des enfants, ont été tués par l'explosion de trois bombes artisanales, selon la police.

Par ailleurs, la directrice générale au ministère de la Santé, Imane Naji Abdelrazzak, a été enlevée hier par des inconnus armés à son domicile à Bagdad, selon la même source.

Le bilan d'un attentat-suicide commis vendredi à Rabiaa, près de la frontière avec la Syrie, contre un centre de recrutement de l'armée s'est par ailleurs fortement alourdi : 48 morts et 58 blessés.

Pressé de toutes parts, par le gouvernement américain comme par les dirigeants irakiens, le Comité de rédaction de la Constitution devait de son côté se réunir hier pour continuer ses travaux.

Il doit tenter de trouver, avant demain, des accords sur des points fondamentaux, à priori débattus, du futur État, objectif que beaucoup jugent impossible.



LA PRESSE D'AILLEURS

RÉAL PELLETIER

L'évangélisme se répand à l'étranger

Musique, cinéma et fast-food ne sont pas les seules valeurs états-unien-nes à envahir la planète : l'évangélisme — en pleine croissance aux États-Unis — fait des complices un peu partout ailleurs, y compris en ces lieux que l'on aurait pu croire singulièrement blindés contre ce courant comme le Proche-Orient et l'Europe.

La mouvance évangéliste et fondamentaliste aux États-Unis représente une force solidement enracinée de 30 millions de personnes, rappelle un reporter du *New York Times*. Un autre, du *Washington Post*, décrit comment une petite église First Baptist, de la capitale, entretient des liens suivis avec une église soeur à La Havane. D'autres églises tissent des liens avec Haïti, la Colombie, l'Inde, le Honduras, le Guatemala, etcetera.

Les multiples organisations évangélistes américaines expédient missionnaires et argent partout dans le monde pour que soit répandue la bonne parole. En Europe, par exemple, l'argent se mêle à des fonds souvent gérés par les milieux catholiques pour mener divers combats, celui de la lutte contre l'avortement, notamment.

Mission anti-avortement

La reporter Elisabeth Rosenthal

a tracé la semaine dernière, dans l'*International Herald Tribune*, un portrait saisissant à cet égard. Sont principalement visés par les évangélistes des pays de grande tradition catholique comme la Pologne et l'Italie, mais aussi des pays comme la Slovaquie et la Lituanie, voire les très libéraux Pays-Bas.

Le nouveau secrétaire à la Santé chrétien démocrate des Pays-Bas vient de proposer une révision des lois libérales du pays relatives à l'avortement. Une championne hollandaise des droits des femmes, Rebecca Gomperts, s'en arrache les cheveux : « Les choses se gâtent en plusieurs pays depuis deux ou trois ans, à mesure que des gouvernements chrétiens démocrates et conservateurs prennent le pouvoir », dit-elle.

Anna Zaborka, de Slovaquie, la nouvelle présidente de la Commission du Parlement européen sur le droit des femmes et l'égalité des sexes, s'oppose à l'avortement. M^{me} Gomperts constate que « les groupes anti-avortement deviennent de plus en plus militants et réussissent à influencer l'opinion publique ; ils ont de l'argent et le pouvoir mobilisateur de l'Église en leur faveur ».

La Pologne est la figure de proue de ce mouvement : l'avortement était gratuit et aisément accessible sous le régime communistes ; or les lois ont, depuis, été à ce point

resserrées qu'on n'y a pratiqué que 174 avortements légaux en 2004 contre des dizaines de milliers d'avortements clandestins. La bataille de l'avortement dans ce pays est à ce point intense qu'une publication spécialisée en gynécologie a refusé récemment

Le mouvement évangéliste est engagé dans le combat contre l'avortement en Europe et cultive des racines au Proche-Orient

de publier des directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur « les pratiques sécuritaires de l'avortement », jugées irrépréhensibles.

Les mouvements anti-avortement européens reconnaissent que leur force est beaucoup moindre que dans les Amériques, mais se disent encouragés par la présente tendance. En France et en Italie, des groupes de jeunes prononcent des conférences dans les écoles, organisent des manifestations préconisant l'abstinence sexuelle et dénonçant l'avortement. Joseph Meaney, directeur de Human Life International, dont le siège est en Virginie, appelle ça « l'effet Jean-Paul II ».

Présence états-unienne

La reporter Rosenthal signale que des groupes anti-avortement

des États-Unis sillonnent l'Europe pour aider à former des militants. « Ils y distribuent de l'argent, des fascicules et de petits embryons de plastique. »

Human Life International a même installé un siège est-européen à Gdansk, en Pologne, d'où elle a

dépêché des missions dans une douzaine de pays environnants depuis cinq ans. Présence visible au point que l'Union européenne a mis en garde contre ces mouvements de souche états-unienne dont le but ultime est « l'abolition totale de la contraception et la promotion de l'activité sexuelle dans le mariage seulement », au dire du haut fonctionnaire Poul Nielsen, de l'UE.

Israël embarque

En Israël entre-temps, le parti Likoud d'Ariel Sharon fait les doux yeux aux évangélistes américains, qui viennent d'obtenir le droit d'installer un vaste centre de conférence sur le mont des Béatitudes, site réputé avoir accueilli Jésus pour un de ses sermons.

L'autorisation israélienne, révélée par le *Financial Times*, de Lon-

dres, est politique, la droite chrétienne des États-Unis faisant bon ménage avec les lobbies pro-Israël. Elle est économique aussi : 400 000 touristes chrétiens ont rapporté 1,2 milliards de dollars américains à Israël l'an dernier. Un dirigeant de l'US National Evangelical Association (22,5 millions de membres) estime qu'un million de chrétiens pourraient se rendre visiter Israël annuellement, grâce à cette initiative.

L'initiative couronne les rapports intenses entretenus par l'administration Bush et sa base conservatrice avec la droite israélienne ces dernières années. Des pasteurs évangélistes de premier plan militant ouvertement, sur la base de motifs théologiques, pour la colonisation juive en territoires palestiniens et s'opposent même au plan d'évacuation de la bande de Gaza.

Des organisations évangélistes ont même contribué financièrement à l'expansion de la colonisation juive en Cisjordanie — l'un des principaux obstacles à la résolution du conflit entre Israël et les Palestiniens, note le *FT*.

À lire dans la même veine, un reportage du *New York Times Magazine* de dimanche dernier qui traite des rapports étroits entretenus aux États-Unis entre la droite évangéliste et un rabbin.

Discovery restera arrimée un jour de plus

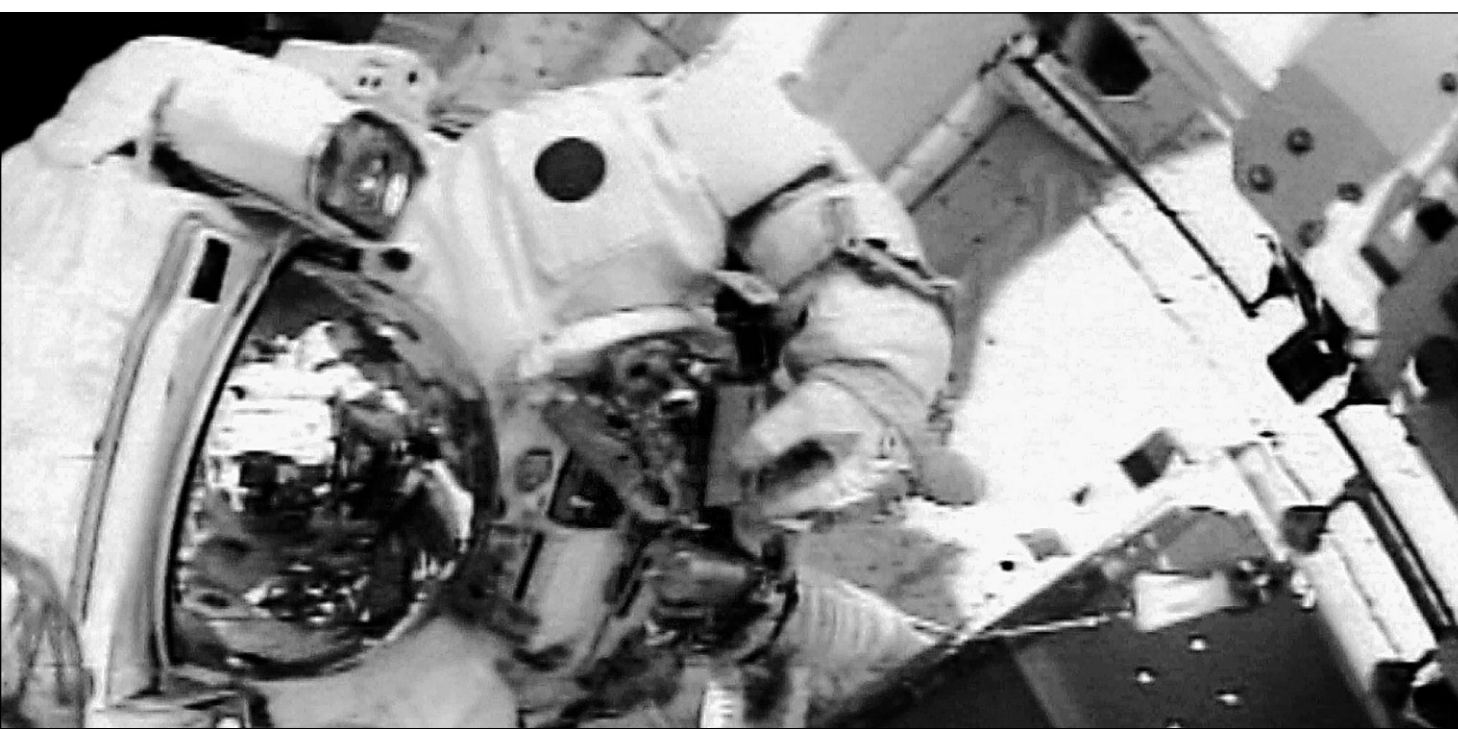


PHOTO FOURNIE PAR LA NASA/GETTY/AFP ©

Deux des sept astronautes de la navette *Discovery* ont effectué hier une première sortie dans l'espace destinée à tester les techniques de réparation mises au point après la catastrophe de *Columbia*, en février 2003. La sortie a duré six heures et 50 minutes.

AGENCE FRANCE-PRESSE

HOUSTON — La navette *Discovery* restera arrimée à la Station spatiale internationale (ISS) un jour de plus que prévu pour permettre à l'équipage de faire davantage de travail dans la Station, a confirmé hier la NASA.

« Nous avons suffisamment de vivres pour officiellement déclarer que nous avons les capacités de prolonger la mission d'un jour », a indiqué Wayne Hale, le directeur adjoint du programme des navettes lors d'une conférence de presse au Centre spatial Johnson à Houston. La navette reviendra ainsi normalement se poser au Centre Spatial Kennedy, près de Cap Canaveral en Floride le lundi 8 août à 4H47 du matin (8H47 GMT) au lieu d'hier comme prévu initialement. Mais la NASA n'a pas encore précisé l'heure.

M. Hale a aussi dit que les analyses des multiples données, photos et vidéos par les experts de la Nasa indiquaient désormais que 90 % du bouclier thermique de la navette, à savoir la totalité des tuiles sous le ventre de l'orbiteur, n'a pas subi de dégât notable à cause des petits débris d'isolant tombés du réservoir externe pendant les quelques minutes ayant suivi le lancement mardi. Mais ils doivent encore finir d'examiner certains points sur quelques panneaux en carbone renforcé des bords d'attaque des ailes et du nez.

Pour cette raison, la NASA a décidé de retarder de vingt quatre heures l'annonce des résultats définitifs de l'examen des protections thermiques de la Navette qui seront rendus publics demain.

Mais M. Hale s'est déclaré « très confiant » hier que la navette sera déclarée en parfait état pour effectuer une rentrée dans l'atmosphère en toute sécurité.

Ce responsable de la NASA a expliqué que le jour supplémentaire permettra à l'équipage de transférer davantage de vieux équipements et de débris de la Station dans le module de transport de la navette pour les ramener sur Terre.

Le bras canadien manoeuvré de Longueuil?

HUGO MEUNIER

Le fameux bras canadien, qui vit à nouveau des heures glorieuses dans le cadre de la mission *Discovery*, pourrait être en partie manoeuvré de Longueuil.

Finis le rôle passif d'observateur au centre spatial de la Rive-Sud ? Dès la prochaine mission, l'Agence spatiale canadienne pourrait en effet manipuler le bras canadien à distance à partir du centre spatial John-H.-Chapman, à Longueuil.

« Pas pour des opérations majeures, mais pour des travaux de repositionnement », a nuancé hier l'Agence spatiale canadienne. Concrètement, ça voudrait dire que les astronautes ne perdraient plus leur temps à déplacer le bras canadien d'un point x au point y avant chaque séance de travail. « Le bras serait repositionné à partir de Longueuil pendant le sommeil des astronautes », explique un porte-parole de l'Agence. À ce qu'il paraît, le bras canadien se déplace très lentement.

Les astronautes en mission pourront donc optimiser leur temps lorsqu'ils seront en orbite.

Il est encore trop tôt pour déterminer un échéancier précis puisque le projet demeure hypothétique, a ajouté l'Agence spatiale. « Des tests finaux n'ont pas été faits avec tous les logiciels », indique-t-on.

Des exercices pourraient être tentés dès la prochaine mission spatiale, au cours du vol de l'astronaute canadien Steve McClean, prévu en février 2006.

À l'heure actuelle, le bras canadien est dirigé à partir du centre spatial de Houston. Il est surtout déployé pour des manoeuvres de réparation et au cours des sorties dans l'espace. Il a d'ailleurs été largement mis à contribution dans les derniers jours, près de la station spatiale internationale. Des vérifications sur la navette *Discovery* ont été effectuées à l'aide du bras canadien, afin de s'assurer que les morceaux d'isolant de l'immense réservoir externe n'ont pas endommagé le bouclier thermique de l'appareil.

la Baie encore plus

Solde du mitan estival UN JOUR SEULEMENT!

10 % de rabais additionnel* en réglant avec votre carte de crédit Hbc le lundi 1^{er} août



Sur les prix de solde et de liquidation. 10 %* de rabais sur les prix ordinaires. * Exceptions ci-dessous.

LIQUIDATION JUSQU'À 50% DE RABAIS

30 % de rabais additionnel tenues mode et jeans pour elle et lui, y compris les griffes

Exceptions : I.N.C et Alfani pour elle. Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais additionnel

- Tenues mode à prix de liquidation pour enfant
- Montres et bijoux à prix de liquidation

Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel

- Tenues de nuit, lingerie, collants et chaussettes à prix de liquidation pour elle
- Accessoires, sacs à main et bagages à prix de liquidation
- Chaussettes, sous-vêtements et tenues de nuit à prix de liquidation pour homme et enfant

Sur nos derniers prix étiquetés.

25 % de rabais additionnel

Chaussures et sandales à prix de liquidation pour toute la famille

Sur nos derniers prix étiquetés.

jusqu'à 50 % de rabais

- TOMMY HILFIGER DENIM, BUFFALO, HOLLYWOOD, GLOBAL MIND®, POINT ZERO, NAUTICA JEANS et CHAPS DENIM
- Tenues mode printemps-été pour elle et lui

- Maillots de bain pour toute la famille

Exceptions : pièces à agencer, accessoires et articles dont le prix se termine par 99 c.

40 % à 50 % de rabais

- NYGÅRD COLLECTION, MAC & JAC, MANTLESsm et autres
- Tenues mode estivales pour elle. Certains modèles en tailles petites et grandes.
- Tenues mode griffées pour elle et lui. Tailles courantes, petites et grandes.

30 % à 40 % de rabais

MANTLESsm, LEE, TOGOsm, PACIFIC TRAIL, HAGGAR et DOCKERS

Shorts pour lui

pour elle et lui

45 % de rabais

WONDERBRA et WARNER'S Soutiens-gorge et culottes sous boîte pour elle

30% de rabais

JOE BOXER, STANFIELD'S, PRODIGE, HARVEY WOODS et NAUTICA Sous-vêtements pour lui

25% de rabais

MAIDENFORM, LILY OF FRANCE, DIM, moi de WONDERBRA, OLGA et WARNER'S Slips et soutiens-gorge mode pour elle

bijoux, accessoires et chaussures

50 % de rabais

SAMSONITE, AIR CANADA, TRAVELPRO, EDDIE BAUER et autres Bagages

Exception : articles dont les prix se terminent par 97 c et 99 c.

30 % de rabais

- Collants et chaussettes pour toute la famille
- Chaussures pour toute la famille

Exceptions : Cole Haan et Johnston & Murphy.

25 % de rabais

- MANTLESsm Bijoux mode et bijoux en argent fin

- Sacs à main et portefeuilles pour elle. Exceptions : Kathy Van Zeeland, Calvin Klein, Hobo, Dooney&Burke et les articles dont le prix se termine par 99 c.

- AEROSOLE, FAIRSET®, REEBOK, RYKA et NATURALIZER Chaussures choisies pour elle

15 % de rabais

Bijoux mode et bijoux fins griffés

Exception : Swarovski.

foyer

50 % de rabais

LAGOSTINA, CUISINART, KITCHENAID, ANOLON, CIRCULON et T-FAL Batteries de cuisine

jusqu'à 50 % de rabais

LAURA ASHLEY, NAUTICA, WAMSUTTA, SEALY, HEALTHY LIVING® et autres Oreillers, couettes et couvre-matelas

40 % de rabais

RALPH LAUREN et LIZ CLAIBORNE Serviettes

30 % de rabais

VERATEX, CROSCILL et autres. Literie

20 % de rabais

HENCKELS

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, Gluckstein Home, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de Entrepôt Designers en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

* Exceptions à l'offre de 10 % de rabais : produits cosmétiques et parfumés, montres Gucci, appareils électroniques, musique, films, jeux vidéo, logiciels, ordinateurs, gros électros, meubles, duos-sommeil, articles « Nouvellement réduit » et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Devenir son propre **avocat**
 idpdroitpratique.tripod.com
 • (514) 351-1080
IDP Institut du droit pratique
 Me Pierre Marquis, dir.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages		GAGNANTS	
7 SUPER	Tirage du 2005-07-29	7/7	0
06 09 12 25 33 35 40		6/7+	5
		6/7	140
		5/7	9 205
Complémentaire : 11		4/7	191 324
		3/7+	177 964
Ventes totales : 23 264 146 \$		3/7	10,00 \$
Prochain gros lot (appr.) : 17 000 000 \$		3/7	1 594 097
			Participation gratuite
649 LOTTO	Tirage du 2005-07-30	49 Québec	Tirage du 2005-07-30
10 16 21 29 38 45		06 07 11 13 14 35	
Complémentaire: 25		Complémentaire: 28	
Quinté	Tirage du 2005-07-30	5	Tirage du 2005-07-30
3		4	
425		1643	
		03 06 09 10 11 12 16 19 31 35	
		36 38 42 48 50 53 58 60 62 65	
Extra	Tirage du 2005-07-29	Extra	Tirage du 2005-07-30
NUMÉRO 787677		NUMÉRO 199297	

PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS !
 DEMANDEZ LE PROGRAMME 2

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
 En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.-O. cette dernière a priorité.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAL

Une politique aberrante



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Imaginez. Vous habitez en région, votre enfant âgé de quelques mois est malade et doit être transporté d'urgence à l'hôpital pour y être opéré. C'est ce qui est arrivé à un couple des Îles-de-la-Madeleine à la fin du mois dernier. Son bébé de 11 semaines souffrait d'une hernie nécessitant une intervention chirurgicale dans les plus brefs délais et devait donc être transporté en avion-ambulance jusqu'à Québec. Le transport aurait lieu dans la nuit, le lendemain au plus tard, selon l'état du bébé.

Lorsque les parents ont voulu accompagner leur poupon, on leur a répondu non, et ce malgré le fait que la maman allaitait l'enfant depuis sa naissance. Raison invoquée : dans les situations de transport d'urgence, la politique d'évacuation aéromédicale du Québec (EVAQ) stipule que « pour des motifs de confidentialité, d'éthique, d'intimité et de sécurité pour les malades, et pour assurer une disponibilité optimale dans l'éventualité d'un autre appel au cours d'une même mission, seul le personnel d'EVAQ est autorisé à accompagner le malade ». À un des deux parents, on offre plutôt un billet d'avion sur une ligne commerciale afin qu'il puisse retrouver son enfant à l'hôpital (en espérant que l'avion décolle à temps, ce qui n'est pas toujours le cas).

Refusant, avec raison, de se séparer de son enfant, le couple de Madelinots a donc décidé, après discussions avec le médecin traitant, de nolisier un avion privé, déboursant ainsi près de 8000 \$ afin de pouvoir faire quelque chose de tout à fait normal, c'est-à-dire accompagner son enfant malade jusqu'à l'hôpital.

On se croirait dans un roman de Kafka !

En effet, la politique québécoise d'évacuation aéromédicale va à

l'encontre du gros bon sens. Un enfant malade ou en danger voudra naturellement être rassuré par la présence de son père ou de sa mère. À Urgences-Santé, par exemple, on privilégie toujours la présence d'un parent accompagnateur afin de calmer le jeune patient durant son transport en ambulance.

Et de toute façon, quel parent voudrait être séparé de son enfant dans un tel contexte ? Cela semble tellement évident...

La présence du parent est également nécessaire à l'arrivée puisque l'admission à l'hôpital et l'opération d'un mineur nécessitent toutes sortes de signatures et d'autorisations.

Mais, bien au-delà des considérations d'ordre pratique ou juridique, il y a des considérations humaines de base qui ne sont absolument pas respectées par cette politique.

Et pourtant, au cours de la dernière année, 146 bébés ont été transportés vers un hôpital sans la présence réconfortante de leurs parents.

Au ministère de la Santé, on répond que l'avion-ambulance est considéré comme une unité de soins intensifs volante. Or, rappelle-t-on, il arrive qu'on demande aux parents de quitter l'unité lorsqu'un enfant subit un traitement.

Il y a pourtant une grosse différence entre le fait de se trouver séparé de son enfant malade par une porte ou par plusieurs centaines de kilomètres.

Récemment, la Commission des droits de la personne s'est intéressée au dossier, affirmant que la politique d'évacuation aéromédicale du Québec contrevient à l'article 39 de la Charte, qui dit ceci : « Tout enfant a droit à la protection, à la sécurité et à l'attention que ses parents ou les personnes qui en tiennent lieu peuvent lui donner. »

En sommes-nous là, à devoir citer un article de la Charte des droits et libertés pour faire comprendre une évidence, à savoir qu'on ne sépare pas un enfant de ses parents, surtout lorsqu'il est à ce point vulnérable ?

Le Ministère compte soumettre sa politique à l'avis d'experts et se dit ouvert à des ajustements. Espérons qu'il verra la lumière rapidement.

LA BOÎTE AUX LETTRES

La prévention, voilà le vrai défi!

On nous dit que les coûts des soins de santé augmenteront en même temps que le vieillissement de la population. Je crois pourtant qu'un danger beaucoup plus grand pointe à l'horizon et que nos élus s'en foutent royalement. Que feront nos élus pour faire face au défi de santé que représenteront les jeunes vieillards dans quelques années ? Malbouffe combinée à un manque d'exercices feront en sorte que les jeunes adultes d'aujourd'hui seront en moins bonne santé dans quelques années que leurs aînés aujourd'hui. Que représenteront en termes de coûts des soins de santé et socialement ces jeunes vieillards en perte non d'autonomie comme pour leurs aînés, mais en perte de santé tout court ? Les experts le confirment, les jeunes, s'ils maintiennent leurs habitudes, auront une espérance de vie moins longue que leurs aînés. Et, plus grave, ils seront tout au long de leur vie en plus mauvaise santé. La prévention ne semble même pas faire l'objet d'une seule ligne dans le rapport Ménard. C'est pourtant un défi de société que, tous ensemble, nous devons relever.

Alain Cossette
 Drummondville

Les mots ne sont pas neutres

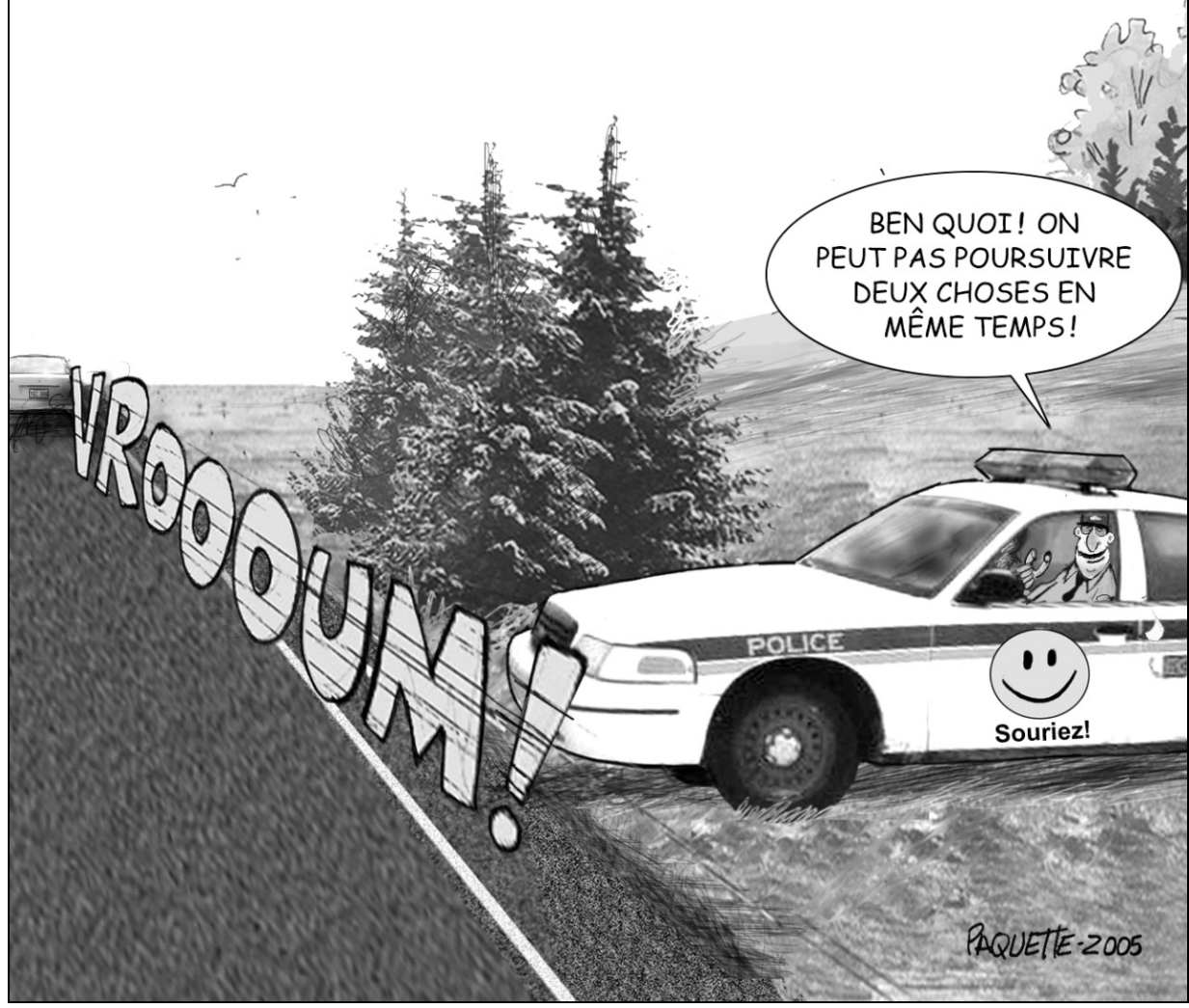
Je suis forcé de dire mon opposition à *La Presse* pour sa manchette de première page de jeudi dernier. Il ne faut pas confondre les termes. Les diplomates algériens, otages d'Al-Qaeda, n'ont pas été exécutés, ils ont été assassinés. Dire « exécutés », c'est avaliser les prétentions des terroristes à faire justice. Les mots ne sont pas neutres. Il faut les employer avec prudence et en respectant leur sens.

François McCauley
 Sherbrooke

On récolte ce que l'on a semé!

Les médias nous informent que la popularité de l'école privée au Québec ne cesse d'augmenter pendant que les inscriptions à l'école publique diminuent dramatiquement. On récolte ce que l'on a semé ! Après l'échec des monstrueuses écoles polyvalentes, copiées sur nos voisins du Sud, nos grands rêveurs du ministère de l'Éducation du Québec ont imposé plusieurs réformes post-modernes contre la volonté des parents et des enseignants. La dernière en lice au niveau secondaire, importée de la Suisse, a été la goutte qui a fait déborder le vase : abolition des notes, évaluation incompréhensible, promotion automatique, diplôme assuré, bulletin scolaire parlant dans un jargon que seuls les fonctionnaires rêveurs du MEQ sont capables de déchiffrer, et nivellement pas le bas, tous azimuts. N'oublions surtout pas que, depuis des décennies, nos ministres de l'Éducation se sont toujours fait « bouffer » par leurs éminences grises « pédagogisantes », bien installées sur leurs ronds de cuir, dans leur tour d'ivoire. Ne soyons pas surpris ; l'école privée reste de plus en plus la porte de secours pour les parents qui en ont marre de ce système public de plus en plus *flyé* et *cool* qui utilise nos enfants comme de simples cobayes.

Paul-André Deschênes, enseignant retraité du secteur public
 Beauceville

Policiers de la SQ poursuivant un dangereux criminel-
LEURS MOYENS DE PRESSION...

Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

OPINION

Des questions pourtant légitimes
Hydro-Québec s'est échouée dans « ma » ruelle
et pas moyen de savoir ce qui se passe...

AGNÈS GRIMAUD
 L'auteure réside à Montréal.

De retour en ville après des vacances à la mer, notre voiture s'engage dans la ruelle, une de ces ruelles montréalaises où les voisins se parlent par-dessus les clôtures des jardins et les enfants font du vélo. Que vois-je à l'horizon ? Un écueil de taille, déposé par Hydro-Québec, le long du mur de notre garage. Il s'agit d'une génératrice rutilante et bruyante qui obstrue la ruelle et qui émet force décibels, jour et nuit. La puissante machine occupe les lieux depuis le 18 juillet, au grand dam de tous les résidents. Commence alors la pêche à l'information. Pêche ô combien infructueuse pour celui qui n'a à sa disposition qu'une seule ligne, la ligne téléphonique du Service à la clientèle de la société d'État !

Après plusieurs appels, seul le renseignement suivant m'est donné : l'avis de « démobilisation » de la génératrice est prévu le 8 août. Du 18 juillet au 8 août, on parle de trois semaines avec une génératrice pour ainsi dire dans notre cour, et ce en plein été ! Impossible de profiter du jardin. Impossible de dormir la fenêtre ouverte (notre voisin a dû acheter et installer un climatiseur et, malgré cela, il entend encore la génératrice). D'ailleurs, que si-

gnifie le terme « démobilisation » ?

Dans le jargon hydro-québécois, cela désigne sans doute la date de retrait de la génératrice. Le *Petit Robert*, lui, renvoie au verbe « démobiliser », soit « rendre à la vie civile (des troupes mobilisées) ». Hé bien ! J'ai drôlement hâte qu'Hydro-Québec me rende à ma vie civile, celle d'une citoyenne qui d'habitude profite paisiblement de sa cour et de sa demeure. Parlant mobilisation, j'ai faxé une plainte signée par 10 voisins le 24 juillet dernier, plainte dont la compagnie a accusé réception en m'assurant qu'elle y donnerait suite dans les « meilleurs délais »...

Je ne discute pas de l'importance des travaux entrepris dans mon secteur, ni même de la nécessité de recourir à une génératrice. Je trouve cependant inacceptable de n'avoir pas eu accès à un répondant apte à m'informer de la situation, et auprès duquel j'aurais pu formuler certaines demandes. J'ai bien reçu un appel d'une employée qui me disait, sur ma boîte vocale, qu'il n'y avait pas de génératrice dans ma rue. Ben non, madame ! Elle est dans la ruelle.

J'ai rappelé cette personne à trois reprises, tombant invariablement sur un message téléphonique dans lequel elle ne précise ni sa fonction ni le service dont

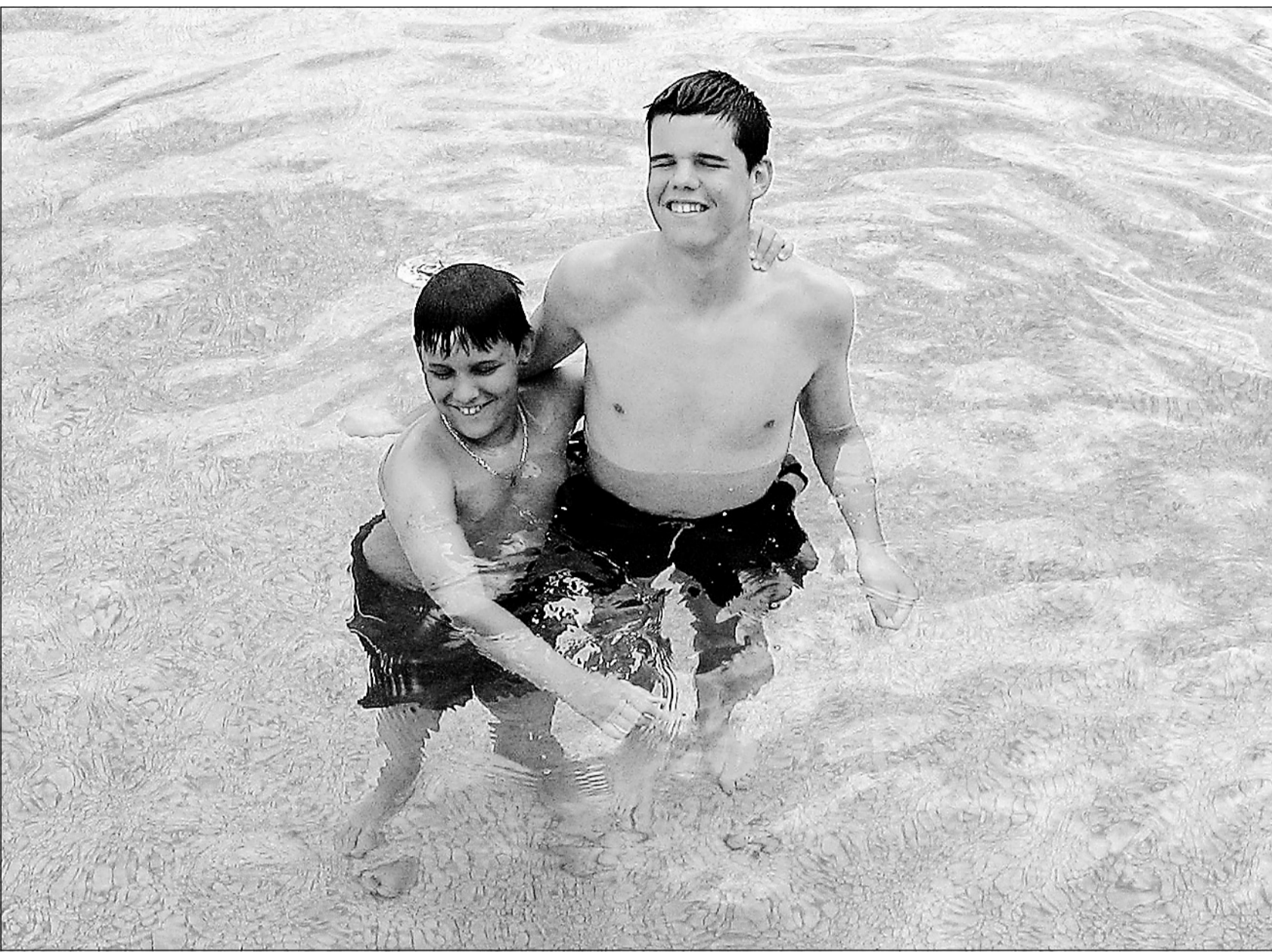
elle relève. J'ai effectué un dernier appel, hier matin, au Service à la clientèle, en répétant les faits et en demandant encore et toujours à parler à un vis-à-vis qui serait au courant du dossier. Lorsque j'ai mentionné que cela faisait trois jours que j'essayais d'obtenir des informations auxquelles j'estimais avoir droit, on m'a répondu que ma plainte suivrait son cours. Un fort long cours, j'imagine.

En attendant, je me pose toujours les questions suivantes : comment se fait-il que nous n'ayons reçu aucun avis d'Hydro-Québec avant le début des travaux ? Quelles sont la nature et la durée exacte de ces travaux ? La génératrice disparaîtra-t-elle effectivement le 8 août ou n'est-ce qu'une simple prévision ? Ne pourrait-elle être remplacée par un engin plus silencieux ? Enfin, pourquoi cette génératrice, qui alimente des résidences situées rue d'Iberville, n'a-t-elle pas été placée dans cette rue beaucoup plus bruyante que notre ruelle ? Elle aurait alors dérangé des gens, mais ils auraient pu au moins profiter de leur cour... et nous aussi. Ces questions légitimes demeurent sans réponse. Modeste abonné de la société d'État, je ne suis, à l'évidence, pas armée pour lutter contre la pieuvre administrative qu'est son Service à la clientèle...



Elle est arrivée comme cela, sans prévenir, le 18 juillet, dans notre ruelle, le long du mur de notre garage : il s'agit d'une génératrice rutilante et bruyante d'Hydro-Québec qui émet force décibels, jour et nuit...

À VOTRE TOUR



Ovide, 12 ans, et Josué, 15 ans, aiment profondément la vie.

PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE COUDÉ

Le goût de vivre

LETTRE DE LA SEMAINE

CLAUDE GIRARD
Montréalais, l'auteur est un ancien résident de Sainte-Rose-du-Nord.

J'étais de passage au Saguenay, récemment, pour visiter les membres de ma famille et j'ai été complètement chambardé par le goût de vivre de deux de mes petits cousins aveugles.

Respectivement âgés de 12 et de 15 ans, Ovide et Josué Coudé ne cessent d'impressionner leur entourage par leurs personnalités attachantes et par leur débrouillardise.

Ces deux enfants, nés aveugles, ont depuis longtemps apprivoisé leur handicap. Ils sont même capables d'en rire. Il n'y a rien à leur épreuve et, à les côtoyer, on finit même par oublier qu'ils ne peuvent nous voir. Ils nagent, ils font du tandem, ils jouent de la guitare, ils sont de fervents auditeurs du Réseau des sports et con-

naissent par cœur les statistiques des équipes de hockey.

Pendant que nous, les adultes, nous plaignons de nos petits bobos et nous chamaillons à propos de futilités, deux jeunes non-voyants démontrent chaque jour avec une force intérieure incroyable et une détermination sans bornes que, même s'ils ne voient pas autour d'eux, même s'ils vivent dans l'obscurité totale depuis leur venue au monde, il est possible de jouir pleinement de l'existence et d'aimer profondément la vie.

Que sont nos petits maux de tête, nos problèmes psychologiques ou encore nos perpétuelles remises en question au travail, en société ou avec nos proches ?

Ceux qui connaissent Ovide et Josué savent jusqu'à quel point ils représentent pour eux une énorme source de motivation. Chaque fois que je les observe, j'oublie instantanément toutes mes frustrations.

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Girard recevra une copie laminée de cette page.

« Plus je vieillis et moins je sais »

GEORGES LESUEUR
L'auteur est de Saint-Ambroise.

J'entends encore Jean Gabin nous dire : « Plus je vieillis et moins je sais ! » Et plus le temps passe, plus j'en viens à penser comme lui.

Dans la jeunesse et l'adolescence, on est emplé de vérités. On sait ! On sait le bien, on sait le mal. Le Mal est puni et le Bien récompensé. On attend de la vie qu'elle réponde à nos aspirations. On croit au bonheur. On croit à l'amour. On le cherche ou on l'attend.

Dans mon temps, disaient les vieux... Voilà qu'aujourd'hui c'est à mon tour de dire : « Dans le temps... »

L'an 2000 est passé. Mes 70 ans sont déjà derrière. J'ai lu, j'ai travaillé, fais du sport, fondé une famille, me suis battu avec les préjugés, les fausses idées (celles des autres ! !), ai milité pour le droit, la justice, avec véhémence ou timidité, mais surtout sans effets. Me suis révolté contre la bêtise, la malhonnêteté, ai donné et donne encore mon avis sur tous les sujets qui m'interpellent en espérant que cela peut infléchir les événements. Ai souhaité un monde meilleur. Que d'illusions déçues ! Et voilà que la Vérité, socle im-

muable de mes convictions, devient un sable mouvant et se compare à cette incompréhensible théorie des physiciens, d'Einstein à aujourd'hui, qui nous affirme que dans l'espace/temps, temps et espace se confondent et ne font qu'un. Ouch ! Un quoi ?

Il faut tout repenser. Tout remettre en question. À commencer par la religion ! Tiens, la religion ! Qu'est-elle ? Est-elle l'opium du peuple, la réalisation fantastique de l'être humain parce que celui-ci ne possède pas de réalité vraie

pratiques, les consciences. Hier encore, on condamnait. Aujourd'hui, on permet outrancièrement ou l'on interdit et critique des pratiques sans approfondir leur portée morale et sociale.

Aussi farfelu que l'ancienne coutume de ne pas manger de viande le vendredi, on suit le courant. Une vague de fond impose et contrôle ce qu'il est de mode de faire ou penser. Il y a ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. La marge est mince et souvent son acceptabilité s'accroche à la notoriété, au pres-

Ces temps sont loin déjà. Mais les incongruités de notre temps sont aussi nombreuses. Les injustices aussi.

En Irak. Au Moyen-Orient. En Afrique entre autres. Oui, c'est loin. Et il serait trop long d'accumuler des cas, des faits sur lesquels on devrait se poser des questions. On préfère se cantonner aux petits soucis quotidiens. Le retour du hockey par exemple. L'entente entre joueurs et propriétaires est-elle acceptable ? Non, si les spectateurs n'ont pas été consultés ni les coûts des tickets d'entrée descendus à un prix populaire. Vous le pensez aussi ?

Mais la Vérité, celle qui nous fait rêver et vivre malgré tout, je ne la sais plus.

Celle du temps de l'adolescence, de cette enfance du premier tiers du siècle dernier, de cette jeunesse en croissance, sentiment d'ascension et de certitude.

Est venu le retour aux réalités, à la terre. Mais le regard interroge toujours.

Non, je ne sais plus. La mode est un nuage toujours changeant. La vérité est mystère.

Avec le temps, les certitudes s'écroulent. L'espérance grandit ! Comme le disait encore Jean Gabin : « Mais ça, j'le sais ! »

La mode est un nuage toujours changeant.

La vérité est mystère.

comme l'affirma Karl Marx ? Ou bien est-elle une interprétation d'une vérité merveilleuse et tout aussi fantastique qui nie la mort comme le prétend Allan Kardec ? Ces affirmations ne sont pas moins crédibles que celles de la foi catholique. Bien au contraire pour un esprit critique ! Chacun suit le chemin de sa culture quand l'objectivité n'est pas questionnée. Et la sexualité ? Quelle vérité à son sujet qui ne soit bousculée pour des raisons diverses. L'époque, la culture, et surtout la religion ont pesé lourdement sur les

tige ou à l'aisance de ceux qui font la chose et dérogent des règles conventionnelles. Autrefois, les seigneurs s'arrogeaient un droit de cuissage. Les vieux messieurs se faisaient accorder par des parents les droits d'époux sur leur jeune fille. Les couvents s'achetaient des esclaves. Les évêques achetaient leur mitre et vendaient à leur tour des dispenses de mariages consanguins. Plus le lien parental était étroit, plus la dispense à payer était lourde. Pour marier frères et soeurs, on allait jusqu'au pape...

Vive le solipsisme !

MARIE-EVE GAUTHIER
L'auteure est une ex-Montréalaise.

Où s'en va notre monde, je vous le demande, gens de Montréal ? Il n'y a vraiment plus aucune place pour la confiance envers qui que ce soit à Montréal et l'individualisme de tous et chacun est déconcertant. C'est la règle du « me, myself and I » qui prévaut de nos jours !

Mon conjoint et moi habitons Côte-des-Neiges depuis quatre ans et avons décidé de déménager cette année pour la banlieue de la Rivière-Nord. Nous avions donc organisé notre déménagement pour samedi le 18 juin. La veille, le vendredi soir, je me stationne devant mon appartement pour réserver une place pour le camion de déménagement qui doit arriver dans environ une heure. Je me

stationne et j'installe deux chaises pour réserver l'espace avant et arrière de mon véhicule (avec une pancarte « Réserve pour déménagement » sur chacune des chaises).

Quelle ne fut pas ma surprise quand, environ 20 minutes plus tard, je regarde par le fenêtre de mon appartement pour m'apercevoir que je me suis fait voler une chaise... Pas les deux chaises, ça

aurait été beaucoup trop forçant de prendre les deux, juste une chaise de mon ensemble de salle à dîner.

Je sors pour demander aux nombreuses personnes à l'extérieur si elles ont vu quoi que ce soit et toutes me répondent « non » (malgré le fait que certaines personnes sont à l'extérieur depuis que je suis arrivée à mon appartement, qu'ils m'ont dit bonjour lorsque je suis arrivée, qu'ils m'ont vu placer mes chaises, qu'ils savent que je déménage, etc.). Bref, personne n'a vu personne faire quoi que ce soit et personne ne sait ce qui

Une attraction publique ?

ANNIE TRUDEL
L'auteure est Montréalaise.

J'ai 34 ans, je suis enceinte de 35 semaines et j'utilise le transport en commun régulièrement pour aller travailler au centre-ville. Je suis extrêmement surprise des commentaires de M^{me} Messier et de M^{me} Pommier parus récemment dans *La Presse* concernant la courtoisie des utilisateurs du transport en commun.

En ce qui me concerne, je suis passée inaperçue jusqu'à ce que le beau temps me permette de ranger mon imperméable. Et quelle ne fut pas ma surprise de constater que j'étais tout à coup devenue « une attraction publique ». De parfaits inconnus m'offrent de superbes sourires, on m'aborde comme si j'étais une connaissance de longue date : « C'est pour quand ? », « Connaissez-vous le sexe de votre enfant ? », « Pôvre toi, tu dois souffrir avec la chaleur ? ». On me dit que j'ai une belle « bedaine », j'entends des « regarde la femme enceinte, c'est tellement cute ! », une dame que je n'avais jamais vu de ma vie m'a frotté le ventre, même qu'une autre m'a suggéré de nommer ma fille Marie-Claude, parce qu'elle adorerait chanter !

Dans le métro, il y a systématiquement toujours quelqu'un pour m'offrir son siège. D'ailleurs, majoritairement des femmes. Ma réponse est toujours la même : « C'est très gentil, mais c'est le seul exercice que je fais ! Je vous remercie... » Et dans ma tête j'ajoute : « Attendez que j'aie mon bébé, alors là j'accepterai volontiers votre offre ! »

Et c'est à ce sujet que j'ai la critique facile : nous vivons dans une société qui n'épaulerait vraiment pas les « faiseurs de contribuables ». C'est vrai, j'ai un poids supplémentaire et les jambes enflées, mais c'est lorsque j'aurai mon enfant que j'aurai particulièrement besoin d'aide. Je voudrais une place assise dans le transport en commun, je voudrais une place de stationnement près de l'entrée, je voudrais une caisse express pour les mamans, je voudrais de la tolérance de la part de la société, je voudrais pouvoir amener mon enfant pratiquement n'importe où sans entendre des « ce n'est pas un endroit pour les enfants », je voudrais prendre l'avion avec mon bébé sans voir du décollage dans les yeux des gens assis devant et derrière moi. Peut-être que si on nous rendait la vie un brin plus facile, on ne dérangerait pas tant que ça...

Bref, je voudrais que tous se rappellent qu'avant d'être adultes nous avons tous été enfants, et que ceux qui élèvent des enfants et assurent la relève devraient avoir une part beaucoup plus importante dans la société que les diplômés de *Star Académie* ! Pour mon enfant, je voudrais tout ça, sans oublier de meilleures conditions de congé de maternité, de meilleures déductions fiscales, un système de CPE plus accessible, un système de santé plus fiable, des écoles plus sécuritaires, etc.

C'est facile, si je veux une place assise dans le métro, je n'ai qu'à sortir mon sourire et mon problème est réglé. Je ne crois pas que la société doive être éduquée puisque les Québécois sont généralement reconnus pour leur générosité. Mais qui pourra sensibiliser les politiciens et les grandes entreprises aux vrais embûches des parents ? Pas moi, je serai trop occupée à être maman pour le faire...

s'est passé. Bien sûr, une chaise, ça disparaît comme ça !

Les gens de Montréal sont devenus tellement individualistes qu'on ne peut maintenant compter que sur nous-mêmes. Plus aucun moyen de faire confiance à qui que ce soit. Ne laissez rien à l'extérieur, vous risquez de vous le faire voler (même une chaise !) alors que des dizaines de vos voisins sont présents. Vive Montréal ! Une chance que je ne me suis pas fait attaquer ou violer en avant de chez-moi, car mes voisins n'auraient sûrement rien vu et rien entendu... Vive le solipsisme !

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
www.braultetmartineau.com

Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

Solde sous le soleil!

Rabais chauds sur les meubles, matelas, électroménagers, accessoires de décoration et appareils électroniques.

JUSQU'À

25% DE RABAIS[†]
SUR LES BARBECUES.
*Détails en magasin

RABAIS DE **110\$**

319\$
rég.: 429\$

Broil King

Barbecue de 50 000 BTU **EXCLUSIF À BRAULT & MARTINEAU**

Surface de cuisson de 605 po², brûleur double Dual-H^{MC} en acier inoxydable, système de cuisson Flav-R-Wave^{MC} en acier inoxydable, thermomètre de luxe Accu-Temp^{MC}, système d'allumage Sure-Lite^{MC}, cabinet avec portes en acier inoxydable.

Livraison et service gratuits.



JUSQU'À

50% DE RABAIS[†]
SUR LES ACCESSOIRES
DE BARBECUE, HOUSES,
BROSSES, COUTEAUX...
*Détails en magasin



Aucun intérêt à payer jusqu'en **juillet 2008** avec 36 versements égaux sans frais ni intérêt* sur les meubles, matelas, électroménagers et appareils électroniques

RABAIS DE **130\$**

399\$
rég.: 529\$

119\$



Refroidisseur d'eau

EXCLUSIF À BRAULT & MARTINEAU

Refroidissement électronique, eau chaude et froide, cabinet d'entreposage avec vitre. Bouteilles et filtres en sus.

Livraison et service gratuits.



Broil King

Barbecue de 50 000 BTU

Surface de cuisson de 605 po², brûleur double Dual-H^{MC} en acier inoxydable, système de cuisson Flav-R-Wave^{MC} en acier inoxydable, ensemble de tournebroche de première qualité inclus.

Livraison et service gratuits.



JUSQU'À

50% DE RABAIS[†]
*Détails en magasin

SUR UN GRAND CHOIX DE MEUBLES DE JARDIN.

RABAIS DE **200\$**

16⁶⁴\$ /mois ou 599\$

7 morceaux
rég.: 799\$

Mobilier de jardin

7 morceaux comprenant :

- 4 chaises à bandoulière
- Table rectangulaire 91 x 135 cm (36 x 54 po)
- Parasol de marché de 7 pi 1/2 inclinable muni d'une manivelle
- Socle de parasol

Aussi offerts :

- Chaise à billes189 \$
- Causeuse à billes279 \$
- Balancoire hamac 3 places439 \$

Garantie 10 ans contre la rouille.

Livraison gratuite



RABAIS DE **30\$**

199\$
rég.: 229\$



OLYMPUS

Appareil photo numérique de 3,2 mégapixels

Zoom optique 3x, mémoire 12 Mo intégrée.
12 mois de garantie

RABAIS DE **30\$**

9⁶⁹\$ /mois ou 349\$
rég.: 379\$



Caméscope Super VHS **JVC** avec écran couleur ACL de 2,5 po

Zoom optique 25x, stabilisateur numérique de l'image, écran rotatif à 270°.
12 mois de garantie

RABAIS DE **160\$**

159\$
3 morceaux
rég.: 319\$



Mobilier de jardin en bois

Chaises pliantes, table ronde de 71 cm (28 po).
Livraison gratuite

Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km*
* Conditions en magasin



HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au vendredi 9h à 21h

Samedi 9h à 17h

Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Promenades)
KIRKLAND Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél. : (450) 470-0815 • 145, boul. de Lafayette (près du boul. Brien)
ROCK FOREST Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-HUBERT Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Promenades)
SAINT-LÉONARD Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)



Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



Prix en vigueur jusqu'au dimanche 31 juillet 2005. Quantités limitées sur certains articles. *Achat minimum requis de 299 \$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499 \$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de Liquidation (C.D.L.). Conditions en magasin.